

24
15
Aux Nègres du Monde et aux
Hommes de Bonne Foi, aux Jeunesses des Ecoles et à toutes les Jeunesses, aux Hommes et aux Femmes de Pensée, d'Action et de Travail.

DISCOURS

prononcé

LE 21 JUILLET 1926, DEVANT LE BUSTE DE SCHÆLCHER

au Musée Schælcher

par

M. L. HANNA-CHARLEY

Professeur détaché à l'Ecole d'Agriculture

Président du « Groupe du Souvenir de Victor Schælcher »

Président de Section de l'Association Générale de la Guadeloupe
et Dépendances

Président Général de « l'Ere Nouvelle »

1^{re} Edition. Prix : 2 fr. — 1^{er} Mille

POINTE-A-PITRE

1926

Tous droits réservés — Reproduction interdite

Presse Américaine — Pointe-à-Pitre.

MANIOC.org
Réseau des bibliothèques
Ville de Pointe-à-Pitre

60347

NOS DÉPOSITAIRES

LA POINTE-A-PITRE :

Presse Américaine ; Librairie Berthelot ; chez Baguio Germain ; à l'Hôtel Beauséjour, rue de Nozières ; au Sélect Café, rue Turenne ; chez M. Sagne, rue Raspail ; chez M. Sagne, près de Fouillole ; Café Pierre Blanche ;

MOULE :

Les Maisons de coiffure ; chez M. Léon Walpole, rue Jeanne d'Arc ;

ABYMES :

M. Roussas ; Mme Adrien Adonis ;

GOSIER :

MM. Lorient Figaro ; Clodéon, commerçant ;

MORNE-A-L'EAU :

Maxime Tacite ; M. Baguio ;

PETIT-BOURG :

Madame Saint-Coin ;

BAIE-MAHAULT :

MM. Marianne, employé de mairie ; Médard ; Maxime Juste ;

BASSE-TERRE :

René Monfort, coiffeur ; Maison Rieler, Grand' Rue ; M. Arconte ;

MARIE-GALANTE :

GRAND-BOURG : { MM. Joseph Portécop ;
Maurice Cimber ;
Sabin-Triviaux ;

Saint-Louis : M. Moëson ;
Capesterre ; M. Isaac ;

CAPESTERRE GUADELOUPE :

MM. Sidambarom ; Appolinaire Stanis ; H. Arconte ;

TROIS-RIVIÈRES :

M. Siarras, commerçant.

EB
3261
HAN



LÉON HANNA-CHARLEY

Né le 30 décembre 1879, à la Pointe-à-Pitre
(Guadeloupe)

AIMER ET SERVIR L'HUMANITÉ, SA RACE
ET LA FRANCE

FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA.

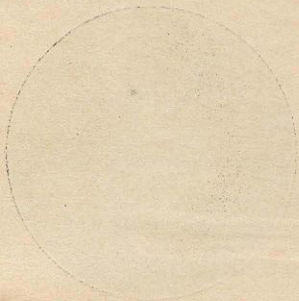
Léon Hanna - Charley
59, Rue Ordener, Paris (18^e)

N. B. — Veuillez lire attentivement la
page 29 et voir, à la page 5, les additions
ajoutées à la préface, publiée en mani-
feste.

60347

Léon Hanna - Charley
59, Rue Ordener, Paris (18^e)

ANIOC.org
Réseau des bibliothèques
Ville de Pointe-à-Pitre



*L'abbé Jeanne - Charley
20 Rue Colbert, Paris (1er)*

*Aux nègres du Monde et aux
Hommes de Bonne Foi, aux Jeu-
nesses des Ecoles et à toutes les
Jeunesses, aux Hommes et aux
Femmes de Pensée, d'Action et de
Travail.*

DISCOURS

prononcé

LE 21 JUILLET 1926, DEVANT LE BUSTE DE SCHÆLCHER

au Musée Schœlcher

par

M. L. HANNA-CHARLEY

Professeur détaché à l'Ecole d'Agriculture

Président du « Groupe du Souvenir de Victor Schœlcher »

Président de Section de l'Association Générale de la Guadeloupe
et Dépendances

Président Général de « l'Ere Nouvelle »

1^{re} Edition. Prix : 2 fr. — 1^{er} Mille

POINTE-A-PITRE

1926

Tous droits réservés — Reproduction interdite

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

DISCOUNTS

Faint text below the title, possibly a subtitle or introductory sentence.

M. I. HANNA-CHARLEY

Faint text block, likely a list of items or a detailed description, but illegible due to fading.

Faint text at the bottom of the page, possibly a date or a reference number.

Faint text at the bottom center of the page.

AU PUBLIC SYMPATHIQUE

Pointe-à-Pitre, le 15 mars 1926.

Nous avons tenu à vous livrer immédiatement la préface du Discours de 1926, *(dès maintenant achevé)*, de notre ami et secrétaire, car il s'y trouve des idées et des faits qui méritent d'être jetés sans retard en circulation.

Ces Discours ne se ressemblent pas les uns aux autres. Pour le croire, il faudrait ignorer l'extrême variété du sujet lui-même et la fécondité, connue et appréciée, de l'auteur. Nous avons été forcés d'augmenter la matière de nos brochures et de les porter à 2 francs.

Avec nos meilleures salutations.

LE COMITÉ DE PATRONAGE.

LA VOIX ET L'EFFORT DES INTELLECTUELS

Cayenne, le 20 novembre 1925.

A Monsieur Hanna-Charley, Professeur de Cours Normal
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Cher Monsieur et ami,

La maladie m'a empêché de répondre plus tôt à votre aimable envoi.

Votre nouveau discours à l'occasion de la fête du Vénéré Schœlcher m'a fort intéressé par sa précieuse documentation. J'y applaudis de tout mon cœur.

Je vous adresse pour le comité de patronage de votre discours la modeste somme de soixante francs en un mandat-poste n° 048.

Veillez agréer, cher Monsieur et ami, avec tous mes remerciements, mes sincères félicitations et mes cordiales salutations.

LAUL SIRDER.

Paris, 9 novembre 1925.

Monsieur L. Hanna-Charley, Professeur
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

Mon cher Compatriote,

Vous avez bien voulu m'adresser un exemplaire de votre discours prononcé le 21 juillet 1925 au Musée Schœlcher.

Je l'ai lu avec un vif intérêt. Je vous adresse mes félicitations pour la documentation et l'indépendance de vos jugements.

Veillez croire, mon cher compatriote, à mes sentiments les meilleurs.

A. BLANCAN,

Sous-Directeur du Service de l'Assistance Publique
du Département de la Seine,

Auteur de « Pour la Race Noire ».

Ci-joint un billet, modeste contribution à vos frais.

A. B.

AUX NÈGRES DU MONDE ET AUX HOMMES DE BONNE FOI
AUX JEUNESSES DES ÉCOLES ET A TOUTES LES JEUNESSES
AUX HOMMES ET AUX FEMMES DE PENSÉE,
D'ACTION ET DE TRAVAIL

(3^e Edition du Discours 1925)

I

Les hommes de bonne foi de toutes races et, particulièrement, de la race noire, nous rendront, nous le pensons, la justice d'avoir, dès le début, prêté notre appui aux brochures *Hanna-Charley* parce qu'on y démêlait une œuvre et une intention qui dépassent les individus et les hommes.

L'événement a justifié notre appréciation. Combien de fois, dans le public impartial et juste, n'en avons-nous pas, également, entendu des appréciations élogieuses. Si, à l'origine, des hommes qui auraient mieux fait d'encourager et de soutenir notre utile et indispensable effort, ont fait mine de vouloir l'entraver, par contre, le grand et intelligent public, de toutes nuances, de toutes classes, de toutes races, a reconnu en notre entreprise une de ces œuvres de fond qui se recommandent à l'estime et au respect de tous.

A ces témoignages verbaux, épars sur toutes les lèvres et dans toutes les pensées, nous avons le plaisir de joindre d'autres témoignages écrits, réunis sous le titre : « La Voix et l'Effort des Intellectuels ! » Ces derniers témoignages précèdent ce présent texte. A ces témoignages, nous ajoutons ces simples mots de M. Félicien Challaye, philosophe d'envergure, professeur au Lycée Condorcet de Paris : « Félicitations et cordial remerciement. »

Entre confrères distingués, ces simples mots ont toute leur valeur.

Comme l'auteur des brochures, nous pensons que l'évolution de la race noire, n'est qu'une fraction nécessaire et indispensable de l'évolution totale humaine. Comme lui aussi, nous souhaiterions que les lettrés noirs et de couleur en prennent plus vivement conscience ; qu'ils se rendissent compte de ce que, effectivement, leur race et eux renferment en elles, plus qu'ils ne le croient, toutes les capacités quelconques humaines : celles-ci reconnaissables et présentes, dès maintenant et de tout temps (sous les aspects et les variantes nécessaires et divers), dans quelle que soit la collectivité noire qu'on veuille envisager.

II

A l'époque du Congrès Pan-Africain, le journal *Le Matin*, traduisant l'opinion du Ministère des Colonies, disait en substance des populations africaines : elles se libéreront et s'élèveront quand elles auront appris à connaître toutes leurs propres possibilités et à en faire usage !

Voilà la vérité pour toutes les races et pour la race noire ! Voilà le terme de l'évolution totale humaine. Voilà le but à retarder et à entraver ! Et, à cette fin, des politiques, des... inavisés, des manœuvrés imaginent, acceptent, inventent et propagent des théories et des systèmes divers sur l'infériorité des races et sur celle de la race noire. L'ancienne théorie dite de l'assimilation, en ce qu'elle supposait cette race noire totalement dépourvue de toutes capacités originelles, de toutes facultés propres, personnelles, antérieures ; en ce qu'elle admettait que cette race ne pouvait faire preuve de capacités... relatives qu'au seul contact européen ; qu'elle les puisait totalement, et pour le fond et pour la forme, à une autre race,

cette ancienne théorie était l'un de ces systèmes les plus typiques, les plus inexactes et, dans une bonne mesure, les plus domestiquants.

Aussi loin qu'on remonte les âges, depuis que le soleil semble parcourir d'Orient en Occident le vaste ciel, l'histoire nous offre le même spectacle. Toujours une race ou une classe (ou même plusieurs) exploitées, écrasées, n'ont été déclarées inférieures que pour les mieux écraser, les mieux exploiter ; pour les rendre définitivement, ou plus longtemps, objets manipulables, exploitables et écrasables à merci.

Nous ne pouvons que le rappeler aux Nègres du monde, aux Hommes de bonne foi, aux jeunesses des Ecoles et à toutes les jeunesses, aux hommes et aux Femmes de pensée, de bon sens, d'action, de travail.

Toujours, en chaque domaine d'iniquités et de mensonges, les lettrés ont contribué à rétablir les faits et, avec l'exactitude des faits, un peu plus de justice, à la conquête de laquelle participe l'ensemble des races intéressées.

Il serait injuste, dans cette œuvre de relèvement, de négliger l'action et la part, présentes et antérieures, des hommes et des femmes de travail, de pensée, de bon sens, d'épargne ; la part et l'action des artisans, des ouvriers, de ceux auxquels nos lettrés doivent le jour et les moyens de jouer leur rôle... de la race tout entière enfin !

C'est parce que les brochures Hanna-Charley ouvrent des vues sur toutes ces questions que, une fois de plus, nous les recommandons. C'est par là qu'elles sont une œuvre profondément humaine, exacte, scientifique, sociologique.

L. C. P.

(Discours de 1926)

Pointe-à-Pitre, ce 12 mars 1926.

A Messieurs Laul Sirdor et André Blancan.

Mes chers amis,

En daignant me féliciter de la documentation et de l'indépendance d'esprit de notre Discours de 1925, vous me rappelez, pour nos amis et pour notre race, le mot de l'héroïque Jacqueline Pascal, sœur Sainte Euphémie, lors de la persécution des Jansénistes : « ... il n'y a que la Vérité qui délivre véritablement ; et il est hors de doute qu'elle ne délivre que ceux qui la mettent elle-même en liberté en la confessant... »

Qu'ai-je donc dit, en ce Discours, que n'eût pu dire le premier venu ? Nombre de nos amis en possèdent tous les éléments épars. La plupart d'entre eux, pourtant, seraient absolument incapables de les assembler en doctrine. C'est qu'ils ne se donnent pas le mérite de scruter et d'approfondir à fond et délibérément la Vérité. C'est que, surtout, ils n'osent ou ils redoutent la confesser sincèrement, à eux-mêmes et à leur race. Ils ne la libèrent point ; elle les laisse entravés. Des éléments de convictions, dont le rassemblement et l'amorcellement forment de la documentation, passent inaperçus devant leur esprit... comme engourdi et aveugle. Il doit y avoir, de l'esprit individuel à l'Esprit ou aux Esprits inobscurcis, un ardent et constant appel dont la pleine libération de l'intelligence est le prix. C'est à ce compte que tomberont les

écailles qui, disait Christ, couvraient les yeux aux... Juifs. Faut-il croire que, de nos jours, il en serait de même des... Nègres ?

Je vous ai retrouvé, mon cher Blancan, toujours le même. Vous écrivez dans l'avant-propos de « Pour la Race Noire » : « Il y a vingt ans, lorsque nous avons publié une étude relative à la question nègre en Amérique, l'hostilité contre les êtres humains de races dites inférieures se manifestait, maintes fois en France, dans certains milieux d'esprits cultivés que nous aurions pu croire accessibles aux idées généreuses. »

Je préfère cette franchise. Image plus exacte des choses, elle instruit et éduque mieux notre race. On peut ajouter que, à notre égard, la situation n'a pas varié, car M. Jean-Louis Baghio'o, à la date du 1^{er} janvier 1926, dans une Lettre Ouverte, partiellement reproduite dans ce Discours, constate les mêmes choses que vous. Depuis vingt ans et davantage, des nègres de toutes couleurs ont occupé en France et aux colonies diverses situations. On peut affirmer que, dans le plus grand nombre des cas, c'était à la condition expresse d'être au dessus de ces charges. Toute race, soutenait Booker T. Washington, qui aura une valeur d'échanges à proposer à d'autres races, qui disposera d'une valeur intellectuelle, d'une valeur civique, d'une valeur militaire, de capacités professionnelles, d'administration et de toutes sortes, saura toujours s'imposer, dans une mesure plus ou moins large. Vous posez mon cher Blancan, comme Sirder l'année dernière, la question sur son vrai terrain, quand vous dites : « Le préjugé de race est l'un des produits de l'égoïsme humain, qui revêt ici-bas des formes variées. Grâce à lui, certaines catégories d'hommes escomptent des avantages particuliers » et *exclusifs*.

Et c'est humain et naturel. C'est là l'unique raison de toutes les luttes de races, de toutes les luttes de classes, comme des luttes individuelles, tempérées, ça et là, par des sentiments moins durs, mais, *surtout*, contrebalancées par le contre-effort personnel des races, des classes et des individus qui en sont les victimes. Si la violence, la force, l'exaction même, sous toutes les formes qu'elles revêtent, font plus que prédominer dans l'humanité, les sentiments altruistes n'y sont pas moins (quoique timidement et en balbutiant) incoërciblement représentés. Ce sont des augures méprisés et dédaignés... jusqu'à ce que la matérialité des faits et le désastreux des résultats aient démontré la sagesse de leurs avis.

Leur puissance de persuasion et leurs vertus de convictions seront d'autant plus grandes et plus hautes que la violence sera prête à répondre à la violence ou y aura répondu, la force à la force, l'exaction à l'exaction. C'est dans ce sens et pour ces raisons que Christ, parlant aux Juifs, dominés et écrasés, comme l'est, dans son ensemble, la race noire actuelle, s'écria : dents pour dents, œil pour œil. L'humanité terrestre est ainsi faite. Elle n'a point encore dépassé cet étiage et ce niveau. De très longtemps, elle ne les aura point dépassés. En fait, la justice, l'équité, le droit, à la manière dont l'huile s'extrait de la graine broyée, s'expriment, *surtout*, de la contre-force et de la contre-violence, agissantes et possibles.

La philosophie qui se dégage de ces lignes et de vos extraits, mes amis, est plus adéquate à tous les faits, plus exacte, plus utile pour notre race. Elle est supérieure à celle des nôtres qui prônent, sans réserves, la magnanimité de la race française, laquelle toutes choses égales vaut toute autre race blanche ; ou, si vous le préférez, toutes autres races humaines.

En écrivant ces mots « toutes choses égales », je pense à M. Diagne, député noir du Sénégal. Comme preuve indiscutable de la supériorité de la race

française, il alléguait que cette race a admis les Noirs à l'honneur d'être députés.. Oui !... la reconnaissance de l'écharpe !

† Cette écharpe, ce sont des nègres qui la lui ont votée ! Et ils ont entendu s'honorer en l'honorant. D'autres nègres, qui lui ont surtout valu sa position parlementaire plus spéciale, (recrutés et immolés, parfois, en des conditions atroces) ont été jetés, presque sans préparation, dans l'ardente fournaise de la dernière guerre.

Malgré cet improvisé, ils ont témoigné de la valeur foncière (militaire, d'abnégations, d'héroïsmes) de notre admirable race. Et si, de même, partout, de tous temps, à toutes les époques, sous toutes les latitudes, dans les travaux de la paix comme dans ceux de la guerre, cette race n'avait eu coutume de se révéler valeureuse, jamais, de nulle part, aucune magnanimité ne lui aurait été ni gratifiée ni octroyée.

Elle a toujours, de haut et de clair mérite, *forcé* ce qu'on appelle de la sympathie pour elle. Elle paye, au décuple et au centuple, ce qu'elle reçoit. C'est sa *seule* valeur qui lui est garante de quelque justice et de quelque rémunération.

Notre race, très naturellement, est soumise aux mêmes conditions générales que toutes les catégories d'êtres quelconques. L'univers intégral, à tous ses niveaux, est bâti en somme sur un même plan, celui des affinités et des besoins qui se recherchent, groupes à groupes, pour la plus grande somme de leurs utilités communes ; et c'est l'équilibre de ces groupes qui constitue l'équilibre universel, d'ailleurs instable. Si un homme vous convient et que vous lui convenez, c'est que, *pour le moment*, chaque partie trouve en l'autre des avantages dont elle se contente, ou qu'elle est forcée de subir. C'est là, réduit à sa plus simple expression, tout le problème des relations individuelles. *Les relations de races à races n'en diffèrent en aucune manière.*

Pour jouer son plein rôle, pour avoir la conscience nette de sa vraie position dans le monde, pour exhausser au mieux ses virtualités propres, *il est indispensable* que la race noire se pénètre de cette absolue vérité : c'est en elle-même, c'est en elle *seule* qu'est, en dernier lieu, le secret de ses vertus propres, de ses mérites propres. C'est ce mérite, ce sont ces forces-valeurs que, toutes choses analysées, d'autre race aime et estime en elle.

Lui laisser croire et lui répéter qu'elle jouit (pour quelque raison étrangère à elle-même) de je ne sais quelle... magnanimité spéciale, c'est lui masquer les vraies données du problème ; *c'est, dans ces rapports économiques que constituent les relations individuelles et les relations raciales, l'enfermer dans une position mentale défectueuse pour apprécier les services qu'elle rend et le prix à en réclamer* ; c'est la désigner comme une obligée, ce qui, économiquement parlant, n'est pas vrai, puisque c'est pour leurs besoins personnels, pour y soumettre et y plier d'autres gens que les peuples conquérants colonisent : le souci de l'intérêt des races conquises passe au second plan : *le moins qu'on en puisse dire* est que l'obligation et la reconnaissance ne sont pas d'un seul côté ; c'est, sans y prendre garde sans doute, propager une doctrine inexacte et mentalement dangereuse, à plus d'un égard ; c'est entraver, à certain degré, la race noire dans sa poussée vers ses plus hautes virtualités ; c'est, dans certaine limite, la retarder dans l'acquisition d'une personnalité pleinement consciente des faits et adéquate à eux.

Les Noirs Français ne sont que groupés dans une situation... géographique un peu meilleure que celle, par exemple, des Noirs Américains. Ces derniers ont le malheur, *très gros de conséquences*, d'être rassemblés en leur métropole, tandis que les Noirs Français sont massés en des colonies, c'est-à-dire loin de la leur. Les concurrences économiques, en pleine métro-

pole américaine, intensifiées par le nombre des Noirs, rendent la race blanche des Etats-Unis plus farouche dans la défense d'elle-même, de ses prérogatives et de ses privilèges, plus directement, plus numériquement, plus immédiatement menacés.

M. Diagne se rappellera certaine séance mémorable à la Chambre Française ! Il demandait que le droit de citoyenneté fût étendu à un plus grand nombre de Noirs de la colonie qu'il représente ; car, même au Sénégal, le suffrage universel n'est limité qu'aux « communes de plein exercice ». Vers le même temps, les Arabes d'Algérie réclamaient le droit de suffrage que, en somme, on leur avait promis pendant la guerre. Dans plusieurs colonies françaises c'étaient des symptômes de réclamations diverses. De sorte que, si on y donnait satisfaction, le Parlement Français pouvait être envahi. La tache sombre, noire et basanée, risquait de s'étendre en nuages volumineux... C'est même pourquoi le Ministère des Colonies a renoncé à la doctrine dite de *l'assimilation*, telle qu'elle est pratiquée envers les vieilles colonies, avec ses conséquences électorales et parlementaires !

M. Diagne échoua ; et il sait bien pourquoi !

La situation, en principe, est toute pareille en Amérique. Car, en tenant compte des seuls chiffres, les Noirs Américains, s'il leur prenait fantaisie de voter pour les leurs, pourraient y élire environ un cinquième d'entre eux.

Voyez-vous, M. Diagne, vous qui y êtes passé, les... appréhensions que soulèverait la possibilité de la présence, au Parlement Français, d'un cinquième environ de parlementaires coloniaux, peut-être noirs ou de couleur ? Soit, à la Chambre, 120 députés, environ, nouveaux !... Il y existe présentement 10 députés coloniaux, 6 députés algériens et 4 sénateurs coloniaux.

« Gagner chez nous, de l'autorité en nombre ?... Dans la métropole !...
« *Nous commander chez nous ?...* Passe pour les colonies, ... et encore ?...
« *Mais chez nous !...* Nous sommes perdus !... Voilà les colonies qui nous colonisent !... »

Tels sont les sentiments métropolitains. De fait, aucune nation blanche, aucune race humaine, n'aurait envisagé l'hypothèse avec un très grand plaisir... surtout à l'égard d'une race qui eût eu l'histoire antérieure et immédiate de la race noire !

Qu'on sache que l'Amérique aussi avait admis les Noirs (et en principe, par sa constitution, elle les y admet encore) à l'honneur d'être éligibles et électeurs à tous les postes quelconques dans l'Etat. On voit encore, en notre pays, des tableaux représentant des groupes de huit, dix, douze *colored men*, élus par des hommes de leur race. C'étaient des députés... en herbe. — Dans certains Etats du Sud des Etats-Unis (cette partie du pays à population blanche la plus violemment négrophobe (celle même qui a fait la guerre de Sécession pour empêcher l'abolition de l'esclavage), les Nègres sont en majorité. On entend par nègres en Amérique (comme en France du reste) des mulâtres assez clairs pour passer pour blancs. Après leur émancipation, (qui survint en 1865), dans les Etats où ils sont en majorité, ils accédèrent aux assemblées locales, comme nous, au Parlement Français. Ils étaient sur les marches du Parlement Américain.

Nous ne nous faisons pas une idée de la puissance, comparée à la nôtre, de ces populations noires et de couleur des Etats-Unis. Tous les témoins, à quelque monde ou à quelque sexe qu'ils appartiennent, sont unanimes sur un point : elles nous dépassent. C'est parce qu'elles sont puissantes qu'elles sont comprimées. L'intensité même des persécutions mesure celle de leur force d'essor.

Leur puissance et leur ascension politiques effrayèrent la population blanche du Sud et du Nord. Par manœuvres, terreur, corruptions, lynchages, ré-

volverisations, autodatés, fraudes électorales, cette ascension politique fut arrêtée et brisée. Même aujourd'hui, dans les Etats du Sud où les Nègres sont en majorité, ils sont, par ces mêmes moyens, écartés des urnes. La population totale est d'environ 76 millions de blancs contre, à peu près, 18 millions de gens de couleur. La force et l'autorité sont entre les mains des premiers.

Ce régime, comme inspirations et raisons d'être, n'est pas tout-à-fait spécial aux Noirs Américains. Les libertés représentatives de certaines Antilles anglaises ont été réduites. Les fraudes électorales des colonies françaises, sous l'autorité consciente du Pouvoir Central, se font en faveur des partis les plus nettement blancophiles.

C'est un mouvement général, provoqué par l'ascension générale des populations noires et de couleur. Derrière ces tribulations et ces apparences, pour ces populations qui ne s'abandonnent point, c'est le progrès s'élargissant !

Vent-on savoir si, la population nègre devenant aussi dense en France qu'aux Etats-Unis, l'attitude de beaucoup de Français serait totalement différente de celle des Américains ?... On n'a qu'à se reporter au cri d'alarme jeté par M. Michel Zamaïcos : trop de nègres en France depuis la guerre. C'est une folie noire. Qu'on les renvoie chez eux.

Pour le supputer encore, reportez-vous aux atrocités et à l'esclavage, encore subsistants et tolérés dans les nouvelles colonies africaines. Et au même état des choses passées dans les vieilles colonies.

Voilà environ trois ans, un ancien député de la Guadeloupe écrivait qu'un brave Noir, croix de guerre, avait trouvé à s'employer en France, où, d'après l'ancien parlementaire, la question de race n'existe pas. Le même valeureux poilu n'avait pu avoir d'emploi en son propre pays, une colonie d'Afrique. L'ex parlementaire dénonçait l'abominable question de race, exerçant ici ses effets et là, d'après lui, absente.

Renversez la proportion de la population noire, mon cher Monsieur ! Mettez, en France, proportionnellement autant de noirs que dans cette colonie africaine. Observez les effets de votre expérience. Nous en recauserons ensuite !

De même, dans les Etats du Sud des Etats-Unis d'Amérique, la population nègre est plus dense que dans ceux du Nord. A cause de cela, la négrophobie sudiste est plus intempestive, plus bruyante, plus sanglante que la nordiste. Partout où s'accroît la population noire, la rivalité économique intensifie les luttes de races.

*
* *

Le grave, c'est que l'attitude intellectuelle de nombre des nôtres (qui ne répèrent point très exactement leur propre situation et celle de leur race) n'est que l'un des aspects, ou la résultante, d'une attitude morale plus générale. Ils ne voient pas du tout, ou ne semblent pas voir, que leur race tout entière fait effectivement, depuis des époques multimillénaires, partie intégrante de l'humanité ; qu'elle a joué les plus hauts rôles dans cette humanité que, *sans limitations d'aucunes sortes*, elle en peut prétendre à tous les droits, à tout ce que cette humanité a réalisé dans l'ordre politique, social, scientifique, militaire : *toutes choses, du reste, que l'humanité noire a réalisées avant l'humanité blanche*. Ils ne sentent pas que cette race, par ses valeurs propres, par ses capacités propres, pèse de tout son poids, de toute son influence sur cette humanité ; qu'elle y a toujours pesé. Ils ne s'aperçoivent point que ce qu'elle obtient, trop parcimonieusement, non seulement lui est dû, mais qu'elle l'arrache. Une évidence paraît leur être cachée : ils ne sont eux mêmes que les stricts produits de la poussée et des efforts actuels et passés de cette race. Ils croient que c'est par faveur spéciale, par leurs seuls

mérites, par magnanimité aryenne qu'ils sont parvenus à telle ou telle situation. Ils ne s'arrêtent pas à comprendre cette vérité qui saute aux yeux : dès la première arrivée des races dont le contact et le travail ont abouti aux populations et à la civilisation des Amériques et de leurs îles, les luttes et les contre-luttes avaient commencé. Elles eurent d'abord pour résultat l'extermination presque totale des anciens Caraïbes.

Les nouveaux maîtres du sol, les grands concessionnaires des « INDES OCCIDENTALES, » eurent le souci et la tâche d'accumuler en ces pays des esclaves et des serviteurs blancs et noirs pour remplacer les Caraïbes qu'on exterminait. Ce furent, ensuite, souvent entre ces transplantés et leurs maîtres des rivalités, ou tranquilles ou mi-sourdes, ou violentes ou sanglantes. L'histoire de la Guadeloupe et celle des Amériques et de leurs îles avant 1848, ne sont, à beaucoup d'égards qu'un long martyrologe ; fouets, quatre piquets, cages de fer rouges ; fuites d'esclaves, noirs ou de couleur et leur poursuite ardente ; empoisonnements, incendies, révoltes armées des esclaves et répressions horribles de ces mouvements. Et le 4 février 1793, une première suppression de l'esclavage dans les colonies françaises, suivie, à la suggestion des planteurs, du rétablissement de cette institution, le 20 mai 1802.

Puis, depuis 1848, et auparavant, toutes les entraves (économiques, morales, intellectuelles) et les humiliations de toutes sortes aux hommes de couleur et aux noirs : la suppression du port de l'habit, l'interdiction de l'exercice (*même à titre de commis*) des carrières libérales, toutes les restrictions de l'instruction, nos luttes pour la fondation de nos Lycées... Toutes ces situations, nous les avons, en premier lieu, par notre sang, nos sueurs, nos efforts, par des massacres et des déportations en masse et par notre constance contribué, *avant toute autre circonstance*, à les emporter. Et nos lettrés viennent affirmer que nos libertés nous ont été bénévolement « octroyées. »

Indignes fils de nobles pères ! Ils ne savent même pas chanter leurs ancêtres ! Parce qu'ils n'en ont pas trouvé (*toutes tracées*), les formes et les lignes, ils ne paraissent pas vouloir se décider à les créer. Nombre d'entre eux n'interprètent pas de la documentation locale ! Comment voulez-vous qu'ils approfondissent et scrutent de la documentation lointaine ?

*
* *

C'est celle-ci que vous visez, mes chers amis. Je feuillette à l'instant une histoire des beaux-arts dans l'antiquité. La statue du Pharaon Chephren est incontestablement, par les traits et la couleur, celle d'un nègre. Il en est de même du « Scribe accroupi », découvert en des fouilles égyptiennes et transporté au Musée du Louvre. Son auteur, un artiste noir, de la IV^e ou de la VI^e dynastie noire des Pharaons, d'un remarquable et scrupuleux talent, l'a racialement identifié en le recouvrant d'une couche de peinture noire ; ainsi qu'il en est de la statue de Chephren.

Voilà 8 ou 9 ans, j'ai lu dans un manuel en usage dans les classes de notre Lycée que « Le Scribe accroupi » n'était pas un nègre. L'auteur de l'ouvrage expliquait de façon fantaisiste sa coloration noire. Or, les artistes de l'ancienne civilisation noire égyptienne, placés en un confluent des races de l'Asie, (la première terre connue et *subsistante* de la civilisation) et de celles de l'Europe, qui vagissaient encore dans l'ignorance et la barbarie, ces artistes ont toujours le soin de spécifier la couleur et les traits physiques généraux des modèles qu'ils reproduisent : « C'est ainsi que les artistes de Memphis et de Thèbes savaient dégager avec une précision remarquable, même dans leurs bas-reliefs les plus simples, les traits caractéristiques du visage, du corps, du costume des divers peuples de manière à rendre parfaitement re-

connaissables leur race et leur pays. » Les Beaux-arts dans l'Antiquité, Roger Peyre, Ch. Delagrave, Paris, 2^e édition).

C'est de manuels pareils à celui ci-dessus signalé que, à propos de L'Affaire Légitimus, M. Henry Bœrenger a pu dire : une éducation de cancre pour un auditoire de cancre ; le mot, du reste, s'appliquant à la seule invérité sur la race nègre. Relativement à Tout-Ank-Amon, ce Pharaon noir égyptien, M. Alexandre Moret, conservateur du Musée Guimet, écrit : « Ces deux statues en bois et de grandeur naturelle représentent le roi debout pied gauche en avant, s'appuyant de la main gauche sur une longue canne qui traverse au-dessous de la main une fleur de lotus et tenant, de sa main droite ballante, une massue horizontale. *Les chairs sont noircies par une couche de bitume.* » Les Annales politiques et littéraires. Paris — N^o du 25 février 1923, p. 198.)

C'est moi qui souligne. Normalement et seules, ces lignes seront irrévélatrices. Elles ne suffiront pas à ébranler les effets de toute une éducation de cancre, si par lui-même, notre esprit n'est pas déjà en mouvement. Les illustrations des Annales sont excessivement nettes. Tout-Ank-Amon est bien de la même race que les manœuvres qui ont déblayé le caveau et en rapportent les meubles au jour. Ces meubles, au reste, révèlent un art et un luxe inouïs qu'on a comparés à ceux de l'époque de Louis XIV, le grand siècle monarchique français. Les momies de pharaons, de princes, de princesses, de grands personnages exhumées d'autres fouilles égyptiennes sont également noires.

* *

Sait-on que la fameuse « malédiction » biblique contre la race de Cham, la race de Caïn, contre la race noire enfin, *quand on l'interprète convenablement*, est un nouvel indice de la prédominance de la race noire sur la race sémitique? Celle-ci, qui a écrit la Bible, a exhalé sa haine et son besoin de revanche contre cette race noire qui l'avait asservie. Elle a placé ces haines et ces damnations sous les auspices de son dieu à elle : un Dieu sémitique, donné comme sémitique et jalousement distinct des autres Dieux. C'est sous l'autorité de ce Dieu sectaire, différent de celui du Nouveau Testament (1) inférior (comme entité conçue) aux Amon-Ra, aux Isis et aux Osiris de l'ancienne Egypte, que les prophètes hébreux primitifs (ceux de la Génèse) plaçaient la prétendue damnation de la race noire, coupable d'avoir retenu les Sémites en esclavage.

* *

Malgré ma très vive sympathie pour « Les Civilisations Nègro-Africaines », je ne puis pas souscrire à ce que, même sous une forme dubitative, elles paraissent enregistrer les affirmations... aryennes en ce que celles-ci attribuent l'existence de la notion d'un Dieu universel et unique, en plein cœur de l'Afrique noire, à l'inspiration à et l'importation européennes. C'est, tout simplement, une forme tenace de la croyance au manque absolu d'originalité de la race noire. Ceux qui inclinent à reconnaître une influence étrangère en cette notion divine et centre-africaine oublient que la civilisation est *infiniment plus vieille* que les vingt siècles à elle attribués par l'ère chrétienne ; qu'elle est éperdument plus ancienne que les quatre ou cinq siècles de l'expansion européenne. Il y a eu, entre les peuples, les races et les continents, des rapports et

(1) Le Dieu du Nouveau-Testament se rapproche beaucoup plus du Dieu (au fond reconnu par tous)... des initiés, de l'Amon-Ra, du Logos, du Principe-Incommensurable... que ne le fait le Dieu vindicatif et borné de l'Ancien-Testament.

des contacts insoupçonnés au premier abord. Du reste, tous les prophètes sémitico-aryens, y compris Christ, ont pris à l'Égypte, noire, ou à la Chaldée, noire ou né-groïde, les lignes principales de leurs cosmogonies. Il est donc plus facile et plus simple de croire, (comme il en existe d'autres indices) que cette notion divine, constatée en une ancienne civilisation noire, *africaine et toute proche*, loin d'être revenue (après mille détours) aux civilisations négro-africaines, et par un canal européen et chrétien, s'y trouvait déjà à l'époque égyptienne.

L'ancienne Égypte noire, aussi, comme les civilisations du centre africain; fut accusée de manquer d'originalité propre. Écoutez M. Edouard Schuré faire justice de cette accusation.

« L'antiquité de la doctrine sacrée n'est pas moins frappante en Égypte, dont les traditions remontent jusqu'à une civilisation bien antérieure à l'apparition de la race aryenne sur la scène de l'histoire » (c'est moi qui souligne). Il était permis de supposer jusqu'à ces derniers temps que le monisme trinitaire exposé dans les livres grecs d'Hermès Trimégiste était une compilation de l'école d'Alexandrie sous la double influence du judéo-christianisme et du néo-platonisme. D'un commun accord, croyants ou incrédules, historiens et théologiens n'ont cessé de l'affirmer jusqu'à ce jour. Or, cette théorie tombe aujourd'hui devant les découvertes de l'épigraphie égyptienne. L'authenticité fondamentale des livres d'Hermès comme documents de l'antique sagesse de l'Égypte ressort triomphant des hiéroglyphes expliqués. Non seulement les inscriptions des stèles de Thèbes et de Memphis confirment toute la chronologie de Manéthon, mais elles démontrent que les prêtres d'Ammon-Ra professaient la haute métaphysique qu'on enseignait sous d'autres formes sur les bords du Gange. On peut dire ici avec le prophète hébreu que « la pierre parle et que le mur jette son cri. » Car, pareil au « soleil de minuit » qui reluisait, dit-on, dans les Mystères d'Isis et d'Osiris, la pensée d'Hermès, l'antique doctrine du verbe solaire, s'est rallumée dans les tombeaux des Rois et brille jusque sur les papyrus du *livre des Morts*, gardés par des momies de quatre mille ans. » (1)

Telles sont, mes chers amis, les réflexions que, le sujet aidant, m'ont suggérées vos deux lettres.

L. HANNA-CHARLEY.

Pour la propagande : MM. GEORGES DANDELÉ 50 fr. ; M. C. QUIDAL 25 fr. ; E. BASTARAUD 200 fr. ; GAYDU SAINT-AUBIN 30 fr. ; PIERRE BLANCHE 25 fr. ; LOUIS MAXIMIN 25 fr. ; MIDDLETON 30 ; SYNDICAT LA FRATERNITÉ OUVRIÈRE 25 fr.

Merci.

LE COMITÉ DE PATRONAGE.

(1) Les Grands Initiés. Librairie Perrin Paris p. XV. Introduction. — 60^e mille 80^e édition. Manéthon était un prêtre et un mage noir égyptien.

DISCOURS

prononcé

LE 21 JUILLET 1926 DEVANT LE BUSTE DE SCHŒLCHER

au Musée Schœlcher

par

M. L. HANNA-CHARLEY

Professeur détaché à l'École d'Agriculture

Président du « Groupe du Souvenir de Victor Schœlcher »

1 — Notre part dans le développement de la civilisation aux Indes Occidentales.

Mesdames,
Messieurs,

Au nom du « Groupe du Souvenir de Victor Schœlcher » et en mon nom personnel, je vous remercie, je remercie le public qui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la colonie, a fait un succès soutenu et constant à nos deux premiers discours. Ce troisième, vous en êtes certains, aura un sort pareil. C'est que le souvenir de Victor Schœlcher est, pour vous comme pour moi, impérissable et sacré. C'est que aussi, vous avez le sentiment de l'évolution totale humaine et de celle, totale, de la race noire.

Aucun homme de larges horizons, comme l'était Victor Schœlcher, aucune époque ne peut prétendre, n'a jamais prétendu sainement, déterminer définitivement l'évolution totale humaine, ni celle d'aucune des races qui la composent.

Schœlcher, personnellement, n'a pas vu dans les hommes et les femmes noirs une sorte de race dont les plus hautes utilités domestiques et sociales, après que leur aurait été reconnue une existence civique, devaient se borner à se croire uniquement classables dans un sous-casier de l'humanité, étranger à toutes les hautes questions sociologiques et humaines. Il a palpé et senti, beaucoup mieux et plus vivement que la plupart, peut être, de nos descendants d'esclaves, la force vive et réelle de la race noire, les valeurs totales et propres de cette race et, à tous les égards, sa parfaite équivalence humaine.

Nous avons rompu, quant à nous, avec ces insipides et incolores cérémonies de Fêtes de Schœlcher où, sans rendre au Maître le haut et vigoureux hommage dû à sa part personnelle et distinctive dans l'abolition de l'esclavage, on écartait, on sophistiquait son œuvre et son intention vraies. Cette œuvre et cette intention, c'était l'émancipation des noirs et des hommes de couleur, lesquels naissaient esclaves et suivaient la condition de leurs mères esclaves. C'est ainsi que le marbre de son tombeau, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le rappelle à la postérité : *le libérateur des noirs*.

Mais l'acte d'émancipation matérielle, de la seconde suppression de l'esclavage (1), date du 27 avril 1848, soit de 78 ans. Des êtres humains comptant cet âge, non seulement ont eu à remercier leur père (puisqu'il est entendu que nous devons à l'illustre philanthrope la naissance civique), mais de plus ils ont eu à chercher pour leur propre compte le sens et l'orientation de la vie. Il leur a fallu les pré-indiquer, ce sens et cette direction, à leurs enfants et, ces derniers, à leurs propres rejetons. Tous ont eu à se préoccuper de l'avenir ou s'en préoccupent.

Pris individuellement, en tant qu'hommes et en tant que femmes, c'est, positivement, ce que nous avons fait. Collectivement et en tant que race, la même chose mérite d'être faite, encore plus diligemment, plus activement, plus compréhensivement.

C'est là, proprement, la condition même du développement de l'œuvre de Victor Schœlcher et de sa pensée, qui ne peuvent point se figer en une seule date, qui ne se concrétisent point en une seule époque, parce que la révolution et le progrès humains ne se stabilisent point, et que ceux de la race noire (qui n'en sont qu'une fraction) suivent la même loi.

A cette œuvre éternelle d'évolution totale humaine, participent tous ceux, à quelque époque qu'ils aient vécu, qui, « sous quelque religion, sous quelque dogme, sous quelque doctrine » que ce soit contribuent « au relèvement d'une race, à l'amélioration de la vôtre, à celle du sort matériel, intellectuel, spirituel de fils et de filles de Dieu ».

Vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, vous y jouez activement votre rôle. Vous exécutez simplement, magnifiquement votre lot dans cette œuvre éternelle. Vous le remplissez, ce lot, en vous acquittant de votre part belle et noble de travail, en multipliant les exemples de courage civique, de valeur et d'excellence professionnelles. Vous participez, enfin, à cette œuvre, par la pratique et par l'exemple de qualités diverses qui sont l'étoffe même et la matière de vos vertus quotidiennes.

Vous aurez pour but, surtout, de tirer le meilleur parti possible de votre temps, de votre travail, ou matériel ou intellectuel, et d'en obtenir le meilleur prix. La dignité, la rectitude de votre vie, son meilleur emploi utile supposent, ou ils entraîneront, votre perfectionnement intellectuel et de diverses sortes ; car ce ne sont point les maîtres et les livres seuls qui instruisent. En tout cas, par cette conduite, vous aurez multiplié davantage des exemples utiles et bienfaisants dans nos pays. De plus, vous aurez fait souche et préparé des voies. Vos fils et vos filles, grâce à votre attitude, grâce à vos épargnes, iront plus loin dans la voie que vous aurez ouverte et dont notre dignité, notre honneur communs et la prospérité de nos pays ne peuvent que se glorifier.

Ces vertus simples et pratiques de travail manuel, les premières des vertus et les conditions des autres, nombre d'entre vous, Mesdames et Messieurs, les pratiquent. Nos ancêtres les ont pratiquées et c'est grâce à elles qu'ils ont édifié la civilisation des « Indes Occidentales », c'est-à-dire celle des Amériques et de leurs îles.

C'est par l'observation des lois régissant les choses courantes que l'humanité conçoit l'idée de favoriser et de développer, par le travail manuel, les phénomènes favorables à la satisfaction de ses besoins, auxquels sont liés d'autres besoins moraux et intellectuels, qui les suivent. L'homme détruira des halliers et des brousses stériles, qui ne subviennent pas à sa subsistance.

(1) L'esclavage dans les Colonies françaises, a été supprimé, une première fois, le 4 février 1794, puis rétabli le 20 mai 1802.

Il les remplacera par des légumes et des racines utiles. Ces travaux de défrichement et de culture, comme tous les autres d'utilisations pratiques, sont déjà la conséquence d'une observation intellectuelle. On ne s'y est livré qu'après que l'intelligence eût discerné les espèces de plantes utiles d'autres espèces végétales inutiles ou nuisibles.

Puis l'exercice et les progrès dans les techniques et les métiers agricoles, manuels, artisans, ouvriers, nécessitent, pour chaque série de résultats, un discernement et un sens d'intelligence, préexistant au travail du corps et des membres, le guidant, le dirigeant.

L'homme et l'humanité ne réalisent les plus hauts progrès, moraux, intellectuels et scientifiques qu'en s'assurant d'abord, par le travail manuel, la subsistance et le bien-être, indispensables, en premier lieu, aux individus et aux collectivités, puis, en second lieu, à tout embellissement, à tout perfectionnement de la vie, comme aux plus hautes et plus sublimes réalisations dans les civilisations les plus raffinées.

Or, d'un bout à l'autre de ces travaux divers, que ce soit celui de l'homme des champs bêchant et piochant et qui, ainsi, combine en sa personne l'intelligence et la force physique ; que ce soit celui d'un groupe, plus moins consciemment associé, dans l'espace et dans le temps, et comprenant : le savant ou le chercheur qui découvre une loi ou un rapport nouveau des choses ; l'ingénieur, le chercheur et l'industriel qui industrialisent l'idée des premiers ; l'entrepreneur ou l'ouvrier qui l'appliquent à des besognes concrètes ; quels que soient, enfin, les travaux divers nécessités par le développement des civilisations, toujours, à tous les niveaux, il y a, associées, étroitement, indispensablement, la force de l'esprit et celle du corps.

Dans le développement de la civilisation aux « Indes Occidentales », nos ancêtres ont fourni une énorme part du travail de l'intelligence et une part plus immense du travail de leurs corps.

Ils auraient pu, en principe, fournir l'un et l'autre. Ils ont, en fait, dans nombre de cas, comme hommes de confiance et d'administration privée, agricole, industrielle, ou en tant que maîtres autonomes à la tête de leurs propres biens ou de leurs propres esclaves, fourni du travail de l'intelligence. Nous sommes, en tout cas, nous leurs fils, aptes à fournir l'un et l'autre ; et nous les fournissons.

Je vous ai esquissé, l'an dernier, l'histoire des vicissitudes du globe et des civilisations nègres, disparues ou assombries. Dans ces civilisations, le haut du pavois (passé maintenant à d'autres races) était tenu par des nègres. Ils concevaient, dirigeaient, menaient les travaux. Ils le faisaient (changements des vues et des tableaux de l'histoire) avec la collaboration... esclave d'autres races et, notamment, de la race blanche.

Dans la conception et l'exécution matérielle des travaux de l'homme, il y a une large part dont l'homme seul est capable, dont l'animal et la machine sont absolument incapables. L'éléphant, le chameau, le dromadaire, le cheval, le mulet, l'âne, le bœuf ont été, dans le cours des siècles et maintenant, concurremment avec l'aide ou le manœuvre homme, employés, (sous le commandement ou la direction tantôt noirs ou tantôt blancs) à l'exécution matérielle des travaux d'une civilisation déjà multi-millénaire et déjà très reculée. Jamais, on n'a pu apprendre à ces animaux tout ce que, naturellement, exécutait l'homme ou, si vous le voulez, tout ce qu'on lui enseignait. C'est qu'il y a une capacité, une mesure, réellement, profondément, foncièrement, distinctivement humaines. Elles sont antérieures à tout contact, à toute éducation possible d'autre race. La preuve irrécusable, c'est que, dépassées les limites de la race humaine (c'est-à-dire les limites de cette nature même

d'intelligence) cette dernière se dessèche et devient stérile comme une plante jetée en une terre tout-à-fait inhospitalière.

J'avais donc raison de vous dire que nos pères, en tant qu'hommes, ont dignement participé au développement de la civilisation dans les Indes Occidentales. Nous avons reconnu que la civilisation matérielle est la clé des civilisations morales et intellectuelles. Ils ont donc appliqué au développement de ces deux dernières civilisations une intelligence proprement humaine et susceptible de passer, *sur le clavier qui est sa marque propre*, de l'échelon exécutant à l'échelon commandant. Ils y sont passés, dans les années de l'esclavage, dans celles qui en ont survi l'abolition, et encore maintenant. Nous sommes nos ancêtres ! Nous les continuons. Personne, j'imagine, ne discutera toutes nos capacités. Ou si, secrètement ou publiquement, cela se produisait, nous n'aurions qu'à en hausser les épaules et à continuer notre carrière et notre course, avec la tranquillité et l'indifférence de gens qui, de plein élan, submergent toutes leurs voies (1). Etant fils et filles de pareils parents, vous ne pouvez point dégénérer. Vous n'avez pas dégénéré. Vos pères, dans notre civilisation, ont, en somme, rempli leur rôle dans les mêmes conditions, aussi dignement que d'autres, esclaves et blancs, dans des civilisations blanches ou noires et esclaves, encore, parfois, à vos côtés, sur ces terres des Amériques et de leurs îles.

De sorte que si, par votre fameux refrain de *l'assimilation*, vous voulez dire : que tout naturellement, sans même y penser, sans vous en préoccuper, vous êtes, *à tous les égards*, semblables à n'importe quelles autres races... je le veux bien et j'accepte ce terme.

Mais prenez-y garde ! Dans ces conditions, le mot est inutile. On ne discute pas de ce auquel on ne pense même point. On ne fait pas un article tapageur de doctrine ou de programme de ce dont on n'est point préoccupé.

Si vous en discutez, si cette question vous tracasse, c'est que, en réalité, en dernière analyse, en votre intime, vous ne croyez pas à l'absolue égalité (profonde, réelle, palpable) de nos pères à n'importe quelles autres races, placées, bien entendu, dans les mêmes conditions, *catégories pour catégories*. Et c'est vous qui en êtes diminué ! C'est vous qui ne savez pas voir !... C'est que vous êtes un manœuvré !

Si c'est là votre *assimilation* (et c'est là sa plus large base), je n'en suis point ; car je ne suis pas un aveugle. Je n'ai pas à batailler pour ce que je possède déjà, *et fermement*, pour ce que d'autres imaginent être absent de leur race, parce qu'ils ont été façonnés à ne point l'y apercevoir et qu'ils sont ainsi inaptes à le faire valoir.

Mais nous reviendrons sur cette question, et dans ce Discours même.

II. — Les Civilisations Négro-Africaines.

Mesdames et Messieurs !

Ces vertus et cette valeur que vous pratiquez chaque jour, d'où est largement sortie la civilisation de nos Indes Occidentales, cette valeur et ces vertus, qui sont les vôtres aujourd'hui, qui le seront demain, vous en avez toujours fait preuve ! Vous en faites encore montre, sous quelque latitude du globe qu'on vous observe.

Vous entendrez, cette année encore, un bien précieux témoin. C'est M.

(1) A la condition, toutefois, que ces insolences ne se produisent point en votre présence immédiate, car il y a certaines impertinences qu'il faut savoir redresser ou châtier !

Maurice Delafosse, dont l'éloge n'est plus à faire pour l'effort sérieux qu'il fournit en faveur de l'appréciation plus exacte de votre race. J'ai reçu de lui, après votre Discours de 1925, un petit livre intitulé : « Les Civilisations Négro-Africaines. » (1) Sa dédicace est ainsi conçue : « A Monsieur Hanna-Charley, ce témoignage d'un Aryen. »

C'est donc une attestation qui corrobore tout ce que j'ai dit de vous. En votre nom, je l'en remercie.

Des esprits chagrins (et suspects ?) murmureront : comme il s'étend, comme il embrasse de sujets, comme est restreinte la part de Schœlcher ?... Oh, ces anciens discours, où à chaque ligne revenait son nom, mais où... l'on sophistiquait sa pensée et son œuvre !...

Jamais, vous l'entendez, nous ne fûmes si en plein centre de sa pensée. Les Civilisations Négro-Africaines ?... Mais c'est en Afrique et aux Antilles qu'il alla puiser la force se dégageant des choses vues, la conviction et la certitude émanant des faits réels. Nous y retournerons, pour nous retremper dans le même bain de constations réconfortantes. Il n'y a pas, en ce moment d'œuvre plus utile en notre faveur ;... oui, en votre faveur, Nègres des Antilles et du Monde ! Il n'y a pas d'œuvre plus utile, plus humaine, plus salubre, plus civilisatrice, plus opportune que de montrer simplement, concrètement, la valeur pleinement humaine de vos ancêtres les Africains !

C'est en les discréditant, en les calomniant, *sciemment, intentionnellement*, que des politiques ont faussé à leur égard et au vôtre, les idées de tous ; qu'ils vous ont manœuvrés ; qu'ils vous manœuvrent encore.

L'avertissement de l'ouvrage cité débute ainsi :

« L'objet de ce petit livre est d'établir une sorte de synthèse de ce qui est commun à l'ensemble des civilisations négro-africaines, considérées en elles-mêmes et dans leur état actuel, en dehors des altérations qu'a pu y apporter, en quelques régions, soit l'influence musulmane, soit l'influence européenne... »

« Il est indéniable que les populations négro-africaines, *quelque différentes* « *les unes des autres qu'elles apparaissent à l'observateur superficiel* (c'est « moi qui souligne partout) offrent entre elles un caractère d'unité qui tient « sans doute à la communauté de leurs origines ethniques et à la similitude « relative des milieux physiques, économiques et sociaux dans lesquels elles « se sont formées d'abord et ont par la suite évolué. De même que le type « anthropologique des nègres non métissés est partout identique dans ses « grandes lignes et que les idiomes négro-africains constituent ensemble une « famille linguistique homogène, ainsi que l'on s'en aperçoit de plus en plus « clairement, de même aussi l'on peut dire qu'en ne s'en tenant qu'au fond des « choses et aux faits essentiels, *il existe une culture négro-africaine nettement définie, dont les traits principaux se retrouvent aussi bien chez* « *les peuples noirs les plus avancés que chez les plus arriérés*, et que l'islamisation même la plus réculée, n'a point réussi à modifier profondément, « non plus que l'éducation distribuée, à une date plus récente, par les nations colonisatrices.

« Ce sont les coutumes observées par tous les nègres africains demeurés « dans leur cadre ancestral que j'ai cherché à retracer ici, dans le but de « contribuer à une connaissance plus exacte de leur mentalité collective et « de leurs institutions. J'ai cru par là rendre service, non seulement à ceux « qu'intéressent l'ethnographie et la sociologie envisagées d'un point de vue

(1) Les Civilisations Négro-Africaines, librairie Stock, place du Théâtre Français, Prix : 3 francs.

« purement spéculatif, mais aussi et surtout à ceux qui, ayant affaire aux populations négro-africaines, ne sauraient, sans danger pour celles-ci et pour eux-mêmes, demeurer ignorants de la vie profonde de ces masses et des mobiles qui les font penser et agir.

« Paris, le 1^{er} mars 1925. »

À l'exception de dix lignes, j'ai reproduit tout cet avertissement. On y entrevoit, au passage, le reflet des questions négro-africaines (1) telles que les études contemporaines les ont mal ou bien posées. Il s'agit, dans le travail cité de civilisations proprement négro-africaines, de celles de populations dénommées nègres proprement dites : les plus noires, (1) celles que, aujourd'hui encore, on déclare les plus inférieures, par tare radicale. Beaucoup d'écrivains aryens, de plus ou moins grand mérite, ne pouvant nier de très réelles qualités de civilisation et d'organisation avancées et même, en somme, florissantes, de nombreuses populations africaines, expliquent ces qualités par l'infusion d'un sang sémite, ou même aryen, (2) par l'influence musulmane ou étropéenne, par la teinte moins foncée de telles populations. L'avertissement de M. Delafosse est une réponse générale à ces doctrines.

L'ouvrage compte 140 substantielles pages et 7 chapitres. On ne saurait trop engager chacun à le consulter directement.

Le dernier chapitre est celui de la « culture intellectuelle et artistique. » Il embrasse « l'écriture, la littérature orale, la musique, les arts divers; l'architecture ». Notre auteur y écrit : « Dans l'Afrique Noire, quel que soit le développement, souvent remarquable, des facultés de l'esprit chez beaucoup d'individus, il est rare qu'il se soit traduit par une culture collective appréciable, parce que peu de groupements négro-africains disposent du moyen de

(1) En Afrique, à part les Nègres, il existe les Arabes, les Berbères, les Maures. Ce sont des Sémites croisés de noirs et de blancs. Ils sont surtout concentrés aux abords de la Méditerranée et de la Mer Rouge et dans la partie nord de ce continent.

(2) On ne s'imagine pas jusqu'à quel point est poussée cette « dénégation » ... si j'invente ce terme. Il en est ainsi à l'égard des Massaï, peuple nègre, absolument remarquable, entre la côte de Zanzibar et le lac Victoria-Nyanza. — Nombre d'auteurs prétendent que ce ne sont pas des nègres. Dans la préface de *l'Ame Nègre*, M. Delafosse estime que, jusqu'à nouvel ordre, il faut les ranger parmi les nègres.

J'y ajouterai cette indication. Un auteur anglais de *People of All Nations*, de Londres, assure que les Massaï ont deux divinités : l'une noire, bienfaisante, l'autre rouge malfaisante.

Si le renseignement est exact, on doit y voir la preuve certaine de ce que les Massaï sont des nègres. C'est l'homme qui façonne ses Dieux ou, plutôt, qui donne une figure à leurs représentations terrestres. Il choisit ces représentations, quand il leur donne une forme humaine, à son image et de sa race. La divinité bienfaisante noire, c'est un ancêtre ou un grand homme Massaï. La rouge, probablement, représente une race ennemie, la race Arabe, par exemple.

Un proverbe courant répète : « Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es ! » En matière de représentation terrestre et sociale d'un Dieu on peut, hardiment, lui donner comme pendant : « Montre-moi ton Dieu, je te dirai ta race. »

coucher par écrit (1) leur pensée et de s'assimiler celle d'autrui par la lecture.

« Cependant, il existe des lettrés parmi les Négro-Africains. Tout d'abord, et ceci est à l'honneur de leur race, on connaît au moins deux exemples de systèmes graphiques originaux inventés par des Noirs pour transcrire les sons de leurs langues. L'un est en usage depuis le XVIII^e siècle, semble-t-il, parmi les Vaï de la Côte des Graines ; l'autre a été imaginé, tout au début de notre XX^e siècle, par un prince du Cameroun.

« D'autre part, l'alphabet arabe, parfois enrichi de signes supplémentaires, a été adopté par quelques peuples négro-africains pour la transcription des mots de leurs langues.

« Par contre, l'arabe lui-même, qui n'est parlé que par un nombre très restreint de négres, est extrêmement répandu comme langue écrite parmi les Noirs musulmans, dont beaucoup en possèdent une connaissance vraiment remarquable.

« Littérature orale. — Mais l'ensemble des Négro-Africains ne connaît pas d'autres productions de l'esprit que celles de la littérature orale et populaire, laquelle est d'ailleurs fort riche et suffisamment variée.

« Elle se compose de légendes religieuses, de traditions cosmogoniques et historiques, de contes merveilleux, de fables à personnages animaux, de devinettes, de proverbes, de chansons épiques ou satiriques, d'embryons de drames comiques ou tragiques, etc. Beaucoup de thèmes sont d'origine lointaine et inconnue ; d'autres sont de provenance étrangère, mais ont été adaptés par les « griots » locaux ; tous se transmettent de génération en génération et de pays en pays, se modifiant sans cesse dans leur forme. Certaines de ces productions, incontestablement indigènes, se distinguent par des qualités d'observation et un sens critique quelquefois remarquables, comme aussi par l'expression, tantôt naïve et tantôt profonde de sentiments touchants.

« Musique. — Ils ont également le sens musical. Les instruments dont ils accompagnent habituellement leurs chants, le xylophone africain et diverses sortes de harpes et de guitares, accordés selon une gamme riche en demi-tons ne sont nullement désagréables à entendre, et le seul reproche que font d'ordinaire les Européens aux musiciens de l'Afrique noire est de répéter à satiété des motifs, qui ne manquent point de charme, mais qui ont en général le défaut d'être trop courts.

« Il convient de ne pas mettre sur le même rang les innombrables tambours, crécelles et trompes qui ne sont pas à proprement parler des instruments de musique et ne servent en réalité qu'à rythmer la danse. Par contre, si l'orchestre qui règle les mouvements des danseurs est rudimentaire, ces

(1) L'histoire établit que la première écriture connue est d'invention égyptienne et noire. Il est convenu d'admettre que les premières civilisations humaines, sacerdotales et aristocratiques, n'ont pas répandu l'écriture et les connaissances dans leurs grands publics, dans leurs peuples. Ce caractère des anciennes civilisations, les révolutions géologiques du globe indiquées en notre Discours de 1925, les vicissitudes de l'histoire expliquent que l'écriture, transformée, soit passée aux peuples blancs, tandis que les peuples noirs, pour le public inaverti, sont réputés n'avoir rien produit en cette matière.

A côté de l'écriture hiéroglyphe, il existait en Egypte une écriture courante, cursive, dite démotique. Les chiffres arabes, que, à cause de leur commodité, toute la civilisation blanche occidentale a depuis longtemps substitués aux chiffres romains, sont des signes numériques de peuples noirs, qui ont été les premiers calculateurs et les premiers mathématiciens du monde.

mouvements sont empreints de grâce, et les danses effectuées en commun, comme les chants exécutés en chœur, se font remarquer d'ordinaire par une impeccable harmonie.

« Arts divers. — La sculpture sur bois ou sur ivoire, ainsi que le modelage en cire de sujets coulés ensuite en cuivre, en bronze, en argent ou en or, donne fréquemment l'impression d'un sens artistique, réellement développé. Telles cuillers en bois ouvragé, telles poulies de métier à tisser représentant des figures humaines, tels peignes monumentaux, tels tabourets nous étonnent à la fois par l'inspiration qui a présidé à la conception des motifs, par le soin extraordinaire donné aux détails et par la sobre et saine harmonie des lignes, toutes qualités que l'on retrouve d'ailleurs, avec, en plus un vrai sens de la couleur et du dessin, dans les tissus, les broderies et les sparteries, comme dans les ouvrages en cuir et dans certains couteaux et armes de jet. (1) Telles défenses d'éléphants fouillées et décorées de la base au sommet, témoignent d'une inlassable patience et d'une remarquable habileté manuelle, en même temps que d'une puissante imagination. Certaines statuettes d'ancêtres divinisés, certains masques destinés à des cérémonies religieuses, certains vases en bois et sièges ornés de figurines excitent l'admiration par la vie intense qu'a su y mettre l'artiste, tout en se conformant, pour l'attitude et le dessin, aux traditions sans doute millénaires qui les ont fixés.

« C'est également dans les objets en métal fondu ou martelé que s'attestent l'ingéniosité et l'originalité des artisans négro-africains. Toutefois, il semble qu'à cet égard les productions actuelles soient inférieures à celles d'autrefois. Les bronzes du Bénin remontant au XIV^e et XV^e siècles par la variété des motifs et le fini de l'exécution, par l'étrangeté aussi de l'inspiration révèlent un art qui ne paraît pas avoir été égalé depuis.

« Architecture. — En ce qui concerne l'architecture, les matériaux le plus généralement employés — l'argile, le bois et la paille — s'opposent à toute conception grandiose comme à toute réalisation durable. Il y a, à vrai dire, en plusieurs contrées de l'Afrique intertropicale, à des époques que l'on n'est point encore parvenu à déterminer, mais qui paraissent fort anciennes, des constructions en pierres, de types divers. Il n'est pas impossible que certaines aient été l'œuvre de la race nègre ; c'est le cas, notamment, des murailles en pierres maçonnées dont les ruines s'aperçoivent en divers endroits du cercle de Gaoua (Haute-Volta) et qui rappellent, quoique beaucoup plus perfectionnées, des soubassements en pierres construits de nos jours en plusieurs régions avoisinantes...

« D'autre part, il existe, nombre de monuments, très certainement édifiés par des Noirs, qui possèdent un style vraiment original et méritent de retenir l'attention par leur cachet architectural... Ces maisons et ces mosquées, dont les plus purs échantillons se trouvent à Dienné, se rencontrent aujourd'hui d'un bout à l'autre du Soudan, surtout dans ses parties occidentale et centrale, et jusqu'aux abords de la grande forêt équatoriale, presque partout où il y a des musulmans. Le type en est encore bien vivant et l'on en construit de nouvelles chaque année.

« Le modèle en aurait été introduit, en 1325, par un architecte arabe appartenant à une famille de Grenade, originaire du Maroc. Cet architecte connu sous le nom d'Es-Sahéli, avait été rencontré à La Mecque par l'empereur mandingue (et négro-africain) Congo Moussa, qui l'amena avec lui dans ses états du Soudan nigérien et il passe pour avoir le premier, bâti des édifices

(1) Tous ces objets sont confectionnés et travaillés sur place.

du type dit « Soudanais », à Gao d'abord à Tombouctou ensuite, puis en d'autres localités. Ce type est assurément d'inspiration nord-africaine et arabo-berbère ; mais il s'est transformé dans son pays d'adoption et y a acquis une originalité qui fait de lui l'expression adéquate de l'art architectural soudanais. »

Autant que ce septième chapitre, les six autres chapitres du livre sont intensément instructifs et révélateurs. Voici leur ordre : I. Religion et Magie ; religiosité des Noirs ; divinités ancestrales et naturelles ; caractère familial de la religion négro-africaine ; cultes généralisés et divinités spécialisées ; magie et magiciens. — II. La Famille : sa composition ; le patriarcat ; le mariage, polygamie ; rupture de mariage ; union libre. — III. Institutions sociales : le clan ; les classes sociales ; les castes ; classes d'âge — IV. Organisation politique : les divers Etats ; l'autorité royale. — V. Régime des biens ; la propriété ; le régime foncier ; biens susceptibles de propriété réelle ; bien de famille ; succession ; dettes. — VI. Vie matérielle : vêtements et parure ; habitation ; occupations professionnelles ; alimentation ; funérailles.

Ce simple tableau, Mesdames et Messieurs, suffit déjà à dissiper une foule de notions fausses sur les civilisations négro-africaines. Il y existe donc des religions divines, des familles, des organisations politiques, des classes sociales.

« Quelque primitifs, dit l'auteur, que nous paraissent les Noirs africains (1) ils n'ont pas échappé au phénomène de la division de la société en classes. Il y a chez eux une noblesse, composée de tous ceux qui peuvent établir leur généalogie et montrer qu'ils ont droit depuis une époque reculée, à un nom de clan honoré ; et puis il y a la classe des vilains, constituée par les esclaves *encore subsistants*, qui ne connaissent pas leurs ascendants, et surtout par les très nombreux descendants d'esclaves, lui, *quoique s'affablant en général du nom de clan de leurs seigneurs*, ne peuvent faire remonter leur généalogie qu'à un ancêtre de condition servile. Les premiers, les nobles sont appelés « les hommes bons » (comparez chez nous le terme « gentilshommes »). Comme chez nous, ceux qui ne sont pas « nés », sont placés théoriquement au bas de la société ; mais comme chez nous, aussi, ils peuvent, dans la pratique, prendre le pas sur les nobles, s'ils ont du savoir-faire, des connaissances spéciales, de la fortune ou simplement de la chance. En fait, la plupart des conseillers influents des grands chefs sont des prolétaires. De plus, en raison de la suppression de l'esclavage par les nations européennes aujourd'hui maîtresses de l'Afrique et en raison de la tolérance avec laquelle les familles nobles laissent leurs serfs porter le nom de clan de leurs maîtres, il est très difficile de distinguer ceux qui sont vraiment nobles de ceux qui ne le sont pas. C'est le pouvoir et la richesse, celle-ci procurant celui-là, qui de plus en plus, se substituent à la noblesse d'origine et, chez les peuples négro-africains les plus évolués, les distinctions sociales proprement dites tendent à faire place à une simple distinction, d'ailleurs fort malaisée à délimiter, entre les riches et les pauvres.

« Est noble, en somme, quiconque est né d'ancêtres de condition libre et se trouve en mesure de prouver cette naissance : aussi le mot « né » est-il souvent employé chez les Noirs avec le sens de « noble ».

(1) Le livre débute ainsi : « Bien que les Noirs africains, même les plus arriérés ne puissent être considérés comme des primitifs à proprement parler, il est incontestable que leur mentalité globale se rapproche par beaucoup de points de la mentalité primitive. »

Je ne crois pas qu'il faille prendre en aucun mauvais sens ces déclara-

« Toutefois, chez ces mêmes populations particulièrement évoluées et souvent aussi, quoique à un moindre degré, chez les autres, on reconnaît assez facilement les descendants des anciennes familles à leurs manières plus distinguées, à leur meilleure éducation. Les Noirs réputés *les plus sauvages* sont en général très stricts en matière d'étiquette et de politesse et, lorsqu'on voit un homme ne point se conformer exactement aux usages reçus, couper la parole à une personne âgée, ne pas inviter un visiteur à s'asseoir ou ne pas s'informer du but de sa visite, négliger — s'il est vêtu d'un pagne — de se découvrir le torse, quand il s'adresse à un supérieur, abrégé la série compliquée des salutations, bref, manquer, en quelque manière que ce soit, de savoir-vivre, on dit de lui : « il n'a pas été amolli », c'est-à-dire « il n'est pas policé », mais on dit aussi : « Ce n'est pas un homme bon », dans le sens où un Anglais dirait : « Ce n'est pas un gentleman ».

C'est à de pareilles populations, Mesdames et Messieurs, que certains... rabâcheurs de formule toute prête et creuse ne veulent pas être... assimilés. Ils ont pour excuse d'être des manœuvrés. Relisez, je vous prie, votre Discours de 1924. Vous y retrouverez l'indication des raisons et des moyens pour lesquels et par lesquels ils ont été déformés, désaxés,... en ce qui regarde le sentiment intime de la dignité de leur race.

Pour tous les historiens, tous les sociologues, pour quiconque est de bonne foi et de claires notions, une équivalence humaine parfaite se dégage de ces pages. Elles ramènent dans l'esprit, *invinciblement*, des descriptions ou des notions classiques célèbres. Nos amis les retrouveront tout seuls dans leur mémoire.

III. — De l'assimilation.

C'est ce genre d'assimilation que, pour ma race, je conçois et ambitionne. Celle qui consiste, pour cette race, à se découvrir elle-même ; à être pénétrée (et à le démontrer) d'être absolument équivalente (dans ce qu'elle fait dans ce qu'elle a fait) à n'importe quelle autre race ! Et qu'elle y prenne garde ! Cette besogne, c'est la tâche d'une race elle-même : *c'est la sienne propre*.

Je vous ai entr'indiqué, en 1923, que toutes les races connues (et toutes les classes), celles qui, dans la civilisation tiennent le haut du pavé, ont dû mener, par elles-mêmes et pour elles-mêmes, cette œuvre. La race noire ne se sera démontrée identique à elles, assimilée, *concrètement, objectivement, réellement*, qu'autant que ses lettrés, *comme ceux des autres races*, ne trahissant plus la valeur et la vie tangibles de la leur, sauront montrer que cette dernière (*aussi spontanément qu'elle respire*) exprime, d'une franche coulée, toutes les équivalences humaines.

Voulez-vous que, à d'autres points de vue, nous entreprenions de vanner, au crible de la critique, leur assimilation... qui n'est qu'une... désassimilation ? Nous montrerons que, au fond du crible, il ne reste même plus un grain de substance solide !

Voulez-vous parler de l'assimilation territoriale ? Réclame-t-on que nos pays

tions ; au contraire ! La mentalité primitive à laquelle paraît penser l'auteur est celle, par exemple, des Grecs et des Romains, que maintes de ces pages rappellent

La mentalité primitive, *ou se révèle le fonds essentiel de l'homme*, est, à beaucoup d'égards, largement visible dans toutes les sociétés humaines actuelles, même les plus évoluées ; et davantage encore, si on les considère dans l'ensemble de toutes leurs classes sociales.

des Antilles fassent partie intégrante du territoire national ? Il y a assez longtemps qu'il en est question. Si ce vœu ne s'est pas encore réalisé, c'est que, vraisemblablement, il s'y trouve au fond quelque chose d'irréalisable. L'assimilation territoriale ne va pas sans assimilation douanière (1) Le Conseil Général de la Guadeloupe, à différentes époques, a réclamé, pour nos approvisionnements économiques des franchises plus ou moins larges ; c'est-à-dire, qu'il fût pratiqué des brèches au système douanier. Vu notre distance de notre métropole, nous avons, en effet, un intérêt matériel à nous approvisionner aux Antilles et aux Amériques. Avec quelle âpreté a-t-on reproché à un ancien député de la Colonie de s'être, en 1892, associé à l'application du tarif douanier actuel ? Lorsque, pendant la dernière guerre, les difficultés des relations métropolitaines a infléchi notre mouvement commercial vers l'Amérique, ce fut, pour des raisons ou d'autres, une période d'affaires florissantes. Ayant déjà, antérieurement, à diverses époques, émis le vœu de franchises douanières déterminées, notre Conseil Général, en sa dernière session, (2) s'est prononcé pour l'assimilation mitigée. Celui de la Martinique a rejeté l'assimilation. Ces deux assemblées sont donc restées dans nos traditions économiques. On vous indiquera en sociologie, et le bon sens le conçoit, que lorsqu'une tendance se manifeste avec constance, il y a des apparences à ce qu'elle représente une loi de l'ambiance. La loi de nos milieux serait donc l'assimilation mitigée ou la non-assimilation.

Puis, j'en reviens toujours là, n'y a-t-il pas dans cette question d'assimilation pure et simple une part d'irréflexion et de manœuvres ? Votre Discours de 1925 vous a énuméré des exemples de populations métropolitaines et blanches, installées aux colonies, qui réclament leur autonomie. Comment expliquer, autrement que par ce que je vous en dis, vos réclamations d'assimilation ? Vous n'êtes pas plus Français que ces Français d'origine. Vous n'êtes pas plus patriotes qu'eux. Seulement, ayant moins honte que vous de leurs origines, leur patriotisme est plus éclairé, plus libre dans ses manifestations. Il est plus contingent que le vôtre aux conditions de l'ambiance.

Et encore, ai-je tout-à-fait le droit de parler ainsi ? Car ces revendications d'assimilation, indéfinie et indéterminée, se disciplinent et se limitent en passant par vos Conseils Généraux, lesquels, en la matière, sont les organismes autorisés de détermination et de définition.

Puis, même si ces Conseils Généraux se prononçaient pour l'assimilation territoriale, pensez-vous que le Gouvernement Français vous l'aurait accordée ? — Je ne le crois pas. Toutes les circonstances s'y opposent. Il n'y a que les irréfléchis ou les enthousiastes à négliger les enseignements de l'histoire. Dans le cas d'un vote favorable, il n'y aurait eu, à mon avis, qu'un vœu *de plus* non suivi, *cette fois encore*, d'assimilation. Notre position géographique ne la favorise pas. Dans une situation politique mondiale où des nuages et des froissements peuvent s'élever de points ou de raisons les plus inattendus, cette assimilation territoriale pourrait, en principe, être génératrice, dans le présent ou dans l'avenir, de complications diverses. Enfin, une autre raison la rend improbable, c'est la nécessité pour les grands Etats européens

(1) Remarquez que notre métropole nous avait imposé l'assimilation douanière, qui signifie assimilation territoriale, en nous privant de cette dernière ; ce qui prouve qu'elle n'en voulait pas.

De plus, tandis que les marchandises métropolitaines entraient ici comme en territoire national, sans payer de droits de douanes, nos marchandises, autrefois, payaient des droits de douane en France.

(2) Dernière session de 1925.

et américains, pour leur défense personnelle et celle de leurs grands intérêts, de concentrer leur moyen offensif et défensif dans un rayon donné, près de leur métropole ou de la plus grande masse de leurs possessions. (1)

Quoi qu'il soit de ces vues, il demeure ceci : vous réclamez souvent une assimilation totale, non définie ; puis, par vos Conseils Généraux, vous la réduisez ou vous... l'annulez. Ces contradictions proviennent de ce que, même la nationalité française admise, vous vous abusez sur vous-mêmes, sur votre valeur originelle et primitive. Vous n'avez pas pu faire un franc et net examen de conscience racial. Vous n'avez pas coordonné toutes les caractéristiques de votre situation. Nous comptons 78 ans d'existence civique. Il est plus que temps d'y procéder clairement. Vous criez à l'assimilation pour, en réalité, protester contre toute confusion possible et avilissante, pensez-vous, avec une race qui, croyez-vous, n'a aucune valeur et qui, selon vous, réécèle toutes les indignités. Vous voulez, en pensée secrète, vous confondre avec une autre race. Elle vous repousse et vous raille.

En voici des exemples, Mesdames et Messieurs.

Ce sera, en premier lieu, une analyse d'un rapport de Sir Hughes Clifford, relatif à la « Werstern African National Conference. » Nos amis ne se laisseront pas impressionner par toutes les critiques du gouverneur anglais. C'est un adversaire de la « Conférence Nationale de l'Afrique Occidentale » anglaise : il ne peut être en tout impartial. Ils en retiendront que, dans le cadre des émirats, des nations (2) existent en Afrique. Au moment de l'occupation anglaise, les territoires des Emirs du Nord présentaient une grande analogie avec les royaumes d'Europe du XI^e et du XIII^e siècles, celle de l'époque des Croisades. L'élite indigène, dit aussi Sir Clifford, ne doit pas chercher sa voie dans l'imitation européenne — ce qui, en somme, est notre assimilation. Elle ferait mieux de porter ses efforts sur son histoire propre et ses traditions propres. Il vaudrait mieux qu'elle adaptât aux exigences du milieu et aux caractères de la race les meilleurs éléments empruntés à la civilisation européenne. *Ces conseils sont excellents.* Ils traduisent le sentiment intime et juste de tous les Européens à l'égard de votre assimilation. Voici la citation :

« Sous le titre de « West National African Conférence », un groupe d'indigènes évolués des colonies britanniques de la côte occidentale d'Afrique, a tenu récemment un congrès à Accra. Les principaux journaux coloniaux anglais ont diversement et abondamment commenté l'initiative comme les conclusions de cette Conférence qui, sans aucun doute, n'est que la suite de la « Conférence internationale noire » réunie à New-York, en août 1920, sous la présidence de Marcus Garvey.

(1) Ceux qui suivent les grandes lignes de la politique extérieure le savent. Contre qui, pratiquement, serait prononcée la réunion territoriale des Antilles à la France ?... Contre les Etats-Unis d'Amérique. — Or les Etats européens, la France en particulier, ont eu trop besoin et ont encore trop besoin de ces pays pour les froisser sans raison qui s'impose. Or, aucune raison d'assimilation territoriale actuelle ne s'impose.

Tous les gouvernements français (monarchiques ou républicains) ont toujours déclaré ne pas céder un pouce du territoire *national*, le terme s'appliquant à la métropole ou aux colonies.

Il suffit pour l'instant, sans la manifestation *impolitique* d'une annexion territoriale.

(2) C'est le nœud de la question nègre. S'il existait, une ou plusieurs nations nègres puissantes et indépendantes, *(ce qui est désirable)* bien des côtés de cette question, ou tous ses côtés, se seraient éclaircis et clarifiés.

« Dans le volume de 200 pages constituant le rapport annuel adressé par Sir Hughes Clifford au Conseil de la Nigéria, il est curieux de relever la vive critique, faite par l'éminent gouverneur, de la Conférence d'Accra.

« L'idée de la Conférence a été lancée par quelques évolués qui ont constitué la « West African National Conference »... Comment les Colonies britanniques de l'Ouest africain pourraient-elles confier leurs destinées à quelques évolués, représentant une demi douzaine de tribus de la côte ? Instruits, par des maîtres anglais, dans des écoles anglaises, appelés à devenir pasteurs ou juristes, ces évolués au lieu de porter leur attention sur l'histoire et la tradition de l'Afrique indigène, (1) prétendent répandre dans leur pays les théories politiques propagées dans les milieux européens et pouvant s'appliquer à des peuples arrivés à un stade tout à fait différent de civilisation. »

Dans quelle mesure Sir Hughes Clifford a-t-il ici raison ?... On peut, toutefois, et on *doit*, comme lui, inviter les lettrés nègres à prendre souci de tout ce qui concerne leur race. Ce côté racial des lettres et de l'activité intellectuelle, d'autres lettrés appartenant à d'autres races ne le négligent point. Il y aura assimilation, réelle, intime, complète, quand les lettrés nègres, comme leurs confrères, en feront pour leur race, *spécialement*, un objet d'études. Mais rendons la parole au « sympathique gouverneur » de la Nigéria :

« Au moment de l'occupation anglaise, les territoires des Emirs du Nord présentaient une grande analogie avec les royaumes d'Europe au moyen âge, au temps des Croisades. La population de l'Emirat de Kano, par exemple, n'est guère moins importante que l'était celle de l'Angleterre sous le règne de Henri V (1413 - 1422)... Dans ces émirats qui, eux, pourraient représenter chacun en quelque sorte une petite nation, la justice est devenue égale pour tous, plus équitable (?) avec un code coranique devenu peu à peu plus humain sous le régime anglais. Pour Sir Hughes Clifford, l'élite indigène ferait fausse route si elle voulait chercher la voie de son évolution dans l'imitation pure et simple de l'Européen. Elle doit s'efforcer d'adapter aux exigences du milieu et aux caractères de la race les meilleurs éléments qu'apporte la civilisation européenne. Son ambition doit être non de rapprocher l'Africain de l'Européen mais d'élever l'Africain en empruntant à l'Européen la quintessence de ses principes moraux et sociaux. Un seul peuple de la terre a compris la puissance qu'il acquerrait ainsi : c'est le Japon, qui a su s'imprégner de la civilisation occidentale, tout en gardant jalousement le particularisme de sa race. Les évolués de l'Ouest africain britannique s'inspireront utilement de l'exemple de ce grand pays » (2)

Sir Hughes Clifford montre à ces évolués (qui ressemblent comme des doubles à la plupart des lettrés nègres) comment et en quoi ils ne le sont pas, *totalemment, radicalement*. Toutes les sociétés humaines, à quelque état quelles se présentent, sous quelque latitude qu'on les trouve, renferment, en puissance, en essence, les mêmes physionomies foncières, les mêmes cadres, les mêmes voies et les mêmes possibilités d'évolutions. M. Delafosse, depuis trois ans, vous répète ces mêmes choses. Dans « Une civilisation Nègre », en 1924, il vous a appris que des nègres africains, « sans jaquettes », illettrés, ont pu constituer une civilisation remarquable. Le gouverneur de la Nigéria,

(1) Le gouverneur anglais souligne, indirectement, l'insuffisance des écoles anglaises et... européennes pour ce qui concerne une part d'enseignement racial aux lettrés nègres. Ni à lui, ni à ses prédécesseurs, ni à ses successeurs, il n'est sans doute point venu l'idée d'y obvier.

(2) *Colonies et Marine*, fascicule de février 1921, pages 149-150, 11, Rue des Petits-Champs, Paris.

en d'autres termes, vous le confirme. Il vous prévient de vous élever, de garder vos empreintes raciales, d'emprunter à l'Européen la quintessence de ses principes moraux et sociaux. Il ne vous dit pas que ces principes sociaux et moraux ne préexistent point dans votre race, prise telle qu'elle est. C'est parce qu'ils y existent qu'il vous demande de les développer. Le levain qui lève le pain, la levure travaillant la bière et le moût, le ferment grâce auquel part la grappe, tous ces stimulants ne font qu'apporter à cette pâte et à ces liquides, sous un volume concentré, des éléments qui réagissent sur des principes y renfermés. Exactement et de même façon, toutes les formes d'évolutions, Messieurs les évolués, sont déjà en puissance dans votre race. Dans la réalité et la pratique concrète, on peut interpréter cette charitable formule par : prendre à l'Européen les formes d'idées, d'institutions, les usages, *et même tous les préjugés*, qui forment la carapace et la puissance d'une race, et la retourner à l'usage de la vôtre, à votre propre usage. On ne se gêne pas de vous dire que, ne le comprenant point et ne le pratiquant pas, vous n'êtes qu'à demi-évolués, vous êtes hors de la bonne voie.

Deux de vos députés, l'un ancien, l'autre actuel, ont provoqué de bien suggestives appréciations de ce dévoiement. Le second s'est fait dire par son *ami* Lautier : il désarme et il fait sourire par sa conviction à dire : « Nos ancêtres, les Gaulois ». Il désarme et il fait sourire... Vous sentez la pointe de ridicule et d'ironie qui percent sous ces mots. Le second, au moment où, en France, il s'appliquait à démêler ses affaires, embrouillées par le premier, et imitant celui-ci, écrivait : Nous répétions, en classe, les Gaulois, nos ancêtres ; et je vous assure que nous n'y voyions aucun ridicule.

Il est possible que nous n'en voyons pas. Mais, soyez-en certains, d'autres en démêlent. La preuve, en cette circonstance, en est apparue dans la riposte de M. Pierre Mille. Faisant des gorges chaudes de cette déclaration, il cite, ironiquement, l'exhortation qu'il prête à un pasteur à ses ouailles noires, dans la République africaine du Libéria : En vérité, je vous le dis, si vous vous conduisez bien, vous ressuscitez au paradis avec une peau blanche et des moustaches blondes. — C'étaient là une réplique et une réponse humoristiques, mais contenant un jugement railleur.

Mesdames, Messieurs,

L'indispensabilité de démontrer « Notre part dans le développement de la civilisation des Indes Occidentales, dont on peut se demander (1) si nos amis s'appliquent toujours à des analyses d'ensemble satisfaisantes, la nécessité et l'utilité éducatrices des emprunts faits aux « Civilisations Négro-Africaines » ; l'entêtement *irraisonné* de quelques-uns d'entre vous pour cette manœuvrante question de l'assimilation (... qui n'est qu'une désassimilation...) : tout cela m'a presque conduit aux limites habituelles de mon sujet. Force m'est faite d'écourter plusieurs autres développements. Cependant, vous me

(1) Par une obstination et une sorte d'« imitation servile », ils ne voient et ne vantent que « nos aïeux de 1789 »... qui ne sont pas leurs aïeux... et autres choses semblables. Ils négligent leurs propres aïeux ou leurs fastes douloureux ou glorieux : le tout en valant d'autres.

En cela, et en un sens analogue, leur « servilisme » et leur imitation ressemblent à ceux des écrivains français antérieurs ou contemporains à l'émergence de la langue française du latin. Ces écrivains, ne voyaient, ne jurait, ne s'exprimaient que dans la langue des « Anciens » ou sous leur autorité ; c'était le cas d'autres groupes nationaux d'écrivains européens. C'est actuellement, dans le sens traité dans ces Discours, celui de lettrés nègres.

permettez de vous signaler la belle lettre que voici :

Lettre Ouverte à M. Miguel Zamaïcos, auteur de l'article La Folie Noire
(Voir La Folie Noire dans Les Annales Politiques et Littéraires, n° de Noël 1925).

Cher Maître,

« Après la « Honte Noire » des Allemands, voici la « Folie Noire » de la grande bourgeoisie française, éloquentement exprimée par vous dans le récent numéro de Noël des « Annales Politiques et Littéraires ». Votre notoriété comme romancier, la juste renommée littéraire de la Revue qui a accueilli et approuvé votre prose donnent à votre article un intérêt et une portée qui ne sauraient échapper à personne, et encore moins aux Noirs vivant sur la terre de France d'où vous voulez les expulser ».

M. Zamaïcos écrit : ...

« Qu'était, chez nous le nègre avant le déchaînement du snobisme intégral et du goût de l'étrange ? Disons-le aussi poliment que possible : pas grand chose. C'était un homme toujours isolé, qu'à des riens, disait l'autre, on devinait étrange ; un visiteur exceptionnellement hâlé qui servait de domestique, en Europe, à quelque ancien colonial excentrique, une sorte de Vendredi fidèle d'un Robinson économe, et semblant toujours attendre le prochain bateau. Qu'est le nègre aujourd'hui chez nous ? Le conquérant de tous les endroits où l'on croit que l'on danse distingué et où l'on s'imagine que l'on pense supérieurement. Après avoir ainsi posé et résolu ces deux questions, dit M. Jean-Louis, vous vous en prenez à l'art nègre qui serait en train de pervertir l'âme des blancs, musique, danse, sculpture, instruments de musique, revues, toutes ces manifestations de la « Folie Noire » vous paraissent cocasses, grotesques, dangereuses et vous suppliez, en bon Français, en bon blanc, les M. M. Zoulous anthropophages à l'âme animale, de rester ou de retourner chez eux, pour ne pas contaminer davantage les Lys de France. Si la « Folie Noire », concluez-vous, n'est pas enrayée bientôt, je ne vous vois pas blancs dans quelques mois ».

Jean-Louis Baghiô'o

« La Revue Mondiale », Paris, 1^{er} Janvier 1926.

Les Lys sont les femmes françaises. (1) « Je ne te vois pas blanc ! », c'est un sarcasme qui assaille tout Noir en France. Quand M. Zamaïcos ne voit pas blancs ses compatriotes, il les menace de voir... polluer leur race par ces nègres de toutes couleurs. C'est cette crainte qui, avant la guerre, a contribué à empêcher nos maîtres à nous appliquer le service militaire obligatoire, (une des formes de l'assimilation) réclamé par tous nos aînés. Peut-être que, également, il y avait une autre crainte en jeu : celle de l'influence éducatrice et égalisatrice de la caserne et aussi celle de l'éducation de ces races elles-mêmes. Il a fallu, pendant la guerre, la pression des besoins urgents en hommes pour imposer l'appel des troupes noires d'Afrique et des Antilles ; car, au début, l'appel en masse des troupes noires rencontrait encore des résistances. On entrevit un moment, après la guerre, le maintien et l'appel de contingents élevés de troupes noires. Des journaux importants s'y opposèrent et, surtout, à ce qu'elles servissent en France.

(1) Toute la race blanche et tous ses interprètes en sont là : le respect de ses femmes ! Quand la race noire et ses interprètes auront-ils, hélas ! la puissance d'être au même point ?

La puissance d'une race est autant, et même davantage, la résultante de ses petits côtés comme de ses grands côtés.

M. Jean-Louis mentionne « la Honte Noire » : En effet, après l'armistice, des troupes noires, nègres et mulâtres, furent envoyées dans la Rhur en Allemagne. Les Allemands et les neutres protestèrent violemment. Ils accusèrent la France d'imposer à la race blanche l'opprobre, l'infamie, la honte du contact des Noirs. La France et l'Angleterre cédèrent. Les troupes noires furent retirées de la Rhur. Par faveur spéciale, *isolement*, sur leur demande et leur insistance, en les triant, on ne permit qu'aux seuls mulâtres *assez clairs pour passer comme blancs*, d'y aller. Tous les députés coloniaux protestèrent. M. Poincaré, chef du Gouvernement d'alors, leur expliqua (je résume les choses en très bref et par leur signification réelle) que des nègres n'étaient pas assimilés à des blancs ; que les protestations prodnites le démontraient ; qu'il n'avait pu qu'enregistrer la chose et se courber.

Quand à nous, du Groupe du Souvenir de Victor Schœlcher, nous enregistrons également les faits et nous nous courbons. Nous ne pouvons que reprendre notre conclusion de 1924 :

« Assimilation ?... Coopération ?... Soyez convaincus, Mesdames et Messieurs, de ce que, par vertu propre, l'un ou l'autre mot ne comporte pas, en soi, plus de libéralisme. Le libéralisme ?... c'est vous qui le fuites ; c'est-à-dire qui lui forcez la main ; et il faut toujours la lui forcer. A cet effet, vous serez mieux armés, plus aptes à vous redresser, quand, loin de croire, avec l'assimilation que vous n'êtes qu'une table rase, dépourvue de toute valeur intrinsèque de début, vous sentirez avec la coopération que vous en possédez une, différenciée peut-être, mais enfin une valeur.

Coopération.

« Mais, vous ne sentez donc pas que, ainsi entendu, le mot est plus riche, plus générateur d'action et de réaction, fécondes et hautes... Il est bien entendu qu'il ne s'agit point, qu'il ne peut point s'agir de sacrifier aucune conquête acquise : il est plutôt visé de les étendre... »

Dans le cadre de la civilisation coloniale, telle que je la prévois et la pressens, je n'hésite pas une minute et je choisis la seconde position, la coopération ! (1) »

IV. — Brèves Notations.

L'étendue, Mesdames et Messieurs, donnée aux sujets jusqu'ici traités ne me laisse plus qu'une place très restreinte, pour mentionner d'autres questions que, pour le moins, il est nécessaire de noter.

Vous pouvez lire, dans l'exorde de votre Discours de 1924 : «... tout en vénérant ces traditions... le souci de l'histoire exacte, de la vérité intégrale et effective, le devoir de donner à l'œuvre de Schœlcher et de sa génération sa vraie figure, relative et chronologique, dans l'évolution intégrale de la race noire, n'est qu'une fraction de l'évolution totale humaine ; je crois que pour les descendants d'esclaves, c'est un devoir impérieux de démontrer que leur race, la race nègre, récélait alors en elle, récéle en elle, récélera toujours en elle, non seulement les plus hautes possibilités des plus élevées et des plus sublimes valeurs morales, intellectuelles, organiques, sociologiques et humaines, mais que, effectivement, elle les a toujours contenues, qu'elle les contient et les contiendra toujours ».

(1) Dans « Ma réponse au sieur R. B. », qui suit le texte du Discours de 1924, je développe ma conception du développement de la civilisation coloniale. Voir (4^e édition) ce développement.

Force vous est faite, Mesdames et Messieurs de constater que vos lettrés, trop souvent, manquent à toute l'ampleur de cette tâche. Quelques-uns semblent même ne point l'apercevoir. Cependant, selon les cas ou les espèces, des avis, des conseils, des indications, des exemples même, émanés d'Aryens, auraient dû leur ouvrir les yeux. Les railleries, les dédains, le mépris de cette race sont, encore plus énergiquement, de nature à les leur dessiller.

Quand, aux premiers jours de septembre 1921, à Paris, ils se sont réunis en Congrès Pan-Africain faisant suite à celui de Londres, la majorité de la presse française, gouailleuse, leur a dit en substance : L'Afrique, c'est-à-dire vous autres, voici ce que c'est ! Et cette presse a évoqué une Afrique conventionnelle et fausse. Si ces évolués l'étaient intégralement et pleinement, ils auraient compris l'indication renfermée en cette raillerie. Ils auraient réhabilité au pays natal comme au continent d'origine, cette Afrique conventionnellement faussée. Ils auraient démontré (comme d'autres le font à leur place) que l'Afrique, là où elle est ou là où ils sont, n'est pas ce que l'on croit.

Ma lettre de 1925, à nos amis Odet Denys et Laul Sirder, signale la nécessité de l'organisation et de l'action. Il s'agit d'abord de l'organisation méthodique et compréhensive de nos pensées et de notre vie individuelles et propres. L'une des acquisitions les plus précieuses de la psychologie contemporaine, c'est la mise en pleine lumière de la part de contraintes morales, automatiques et inconscientes (de manœuvres, enfin !) qui impulsent même les personnalités les plus éminentes des plus brillantes civilisations... à leur insu.

Notre premier devoir est de nous démanœuvrer au sujet de notre propre race. Si à cet égard, nous organisons méthodiquement le contrôle rigoureux de nos pensées et de nos actes ; si nous censurons, minute par minute, heure par heure, jour par jour, chacune de celles-ci et chacun de ceux-là, cet examen de conscience, qui gagnerait vite en acuité, nous aurait révélé quelle immense part de sentiments et d'actes de pur cachet et de pure genèse d'époque esclavagiste se cachent encore en nous.

Puis, il importe de transformer en êtres pleinement libérés et pleinement évolués, vers la compréhension et l'intelligence de l'avenir de notre race et de ses destinées, notre entourage immédiat : votre épouse, (et ce vous sera plus facile et plus naturel si elle est de votre race même), vos enfants, vos ascendants, vos parents, vos amis.

Ensuite, passant au dehors, sans zèle intempestif, avec prosélytisme, s'il y a lieu, vous aiderez d'autres, vos frères et vos sœurs en somme, par votre exemple et vos conseils à trouver la voie, et à y persévérer, de leur émancipation et de leur évolution matérielles, intellectuelles, morales, sociales... et religieuses, dans le sein de ce Dieu, Père impartial de tous ses enfants et qui, réellement, n'a pas pu naître et s'incarner de la couleur des uns et jeter, ainsi, un outrageant opprobre sur d'autres !

Vous favoriserez, aiderez, créez des groupes divers : associations de toutes sortes, coopératives, groupes d'études sociales, syndicats de tous genres et syndicats ouvriers.

Votre bonne volonté, votre expérience, votre bonne foi, l'action et l'application (qui sont des clés ouvrant bien des portes), l'étude et l'observation de ce qui a été couronné de succès vous suggéreront des moyens d'utiles réussites.

Et enfin, au bout de ces efforts et d'autres travaux, tous ensemble, en tous les pays, nous atteindrons à l'immense somme de progrès, de civilisation, qu'un Dieu de justice, un Dieu d'égalité, un Dieu de confiance en soi, a promis à notre race et qui attend tous ceux qui ne s'abandonnent point, tous ceux qui démèlent eux-mêmes leurs moyens et leurs voies.

Extrait du Discours de 1925.

« J'aurai achevé ces explications préliminaires en m'arrêtant au mot « con-génère ». Dans toute la littérature, vous constaterez que ce terme s'applique d'animaux à animaux, de plantes à plantes, de... nègres à nègres. Aucun écrivain noir, aucun écrivain blanc ne l'emploie de... blancs à blancs. Il a dû être, en un certain moment, affecté à l'usage exclusif des nègres. Les écrivains de couleur ou noirs, dès qu'ils se sont mis à écrire, l'ont employé et l'emploient encore avec sa spécialisation exclusive. Ils sont ainsi, dans une certaine mesure, responsables de la prorogation spéciale du mot. Peut-être qu'il vaudrait mieux, qu'eux et leurs amis, ils se l'interdisent (Très bien !) »

VICTOR SCHÆLCHER

*Né le 21 Juillet 1804, à Paris, décédé le 25 Décembre 1893,
à Houilles (Seine-et-Oise)*

Pointe-à-Pitre, le 31 Juillet 1926.

A M

M

Nous avons le plaisir de vous envoyer ce 3^e fascicule de nos Brochures des Fêtes de Schœlcher.

Aperçus sociologiques documentés sur l'évolution de la race noire, laquelle n'est qu'une fraction de l'évolution totale humaine, ces publications, avec une certitude indiscutable, mettent en évidence ce dernier point.

Nous vous demandons de nous en réexpédier *sans faute* le prix.

D'autre côté si, comme nous l'espérons (comme nous voulons le croire) vous êtes accessible à la haute portée de l'œuvre, vous le manifesterez en nous désignant une liste de personnes, d'administrations privées ou publiques, d'associations, de loges, de sociétés et de cercles d'études ethnographiques ou sociales, de bibliothèques ou de librairies publiques ou privées susceptibles de s'intéresser *philosophiquement et pécuniairement* à notre œuvre, de l'encourager, de la propager.

Des industriels, des entrepreneurs, des habitants, des ouvriers, des hommes de profession libérale, de teint noir ou basané, ont senti que notre effort méritait leur appui moral et pécuniaire. Ils ont ainsi démontré qu'il s'y cache autant de matière à enthousiasme, à émotion *et à fierté* que dans n'importe quel haut sujet. Cela les honore ; ce sera de bel exemple et de sain réconfort.

Nous tenons à votre disposition, contre mandat, les Discours de 1924 et de 1925 à 1 fr. 50 pièce, lesquels forment, avec celui de 1926, une série qui se développe.

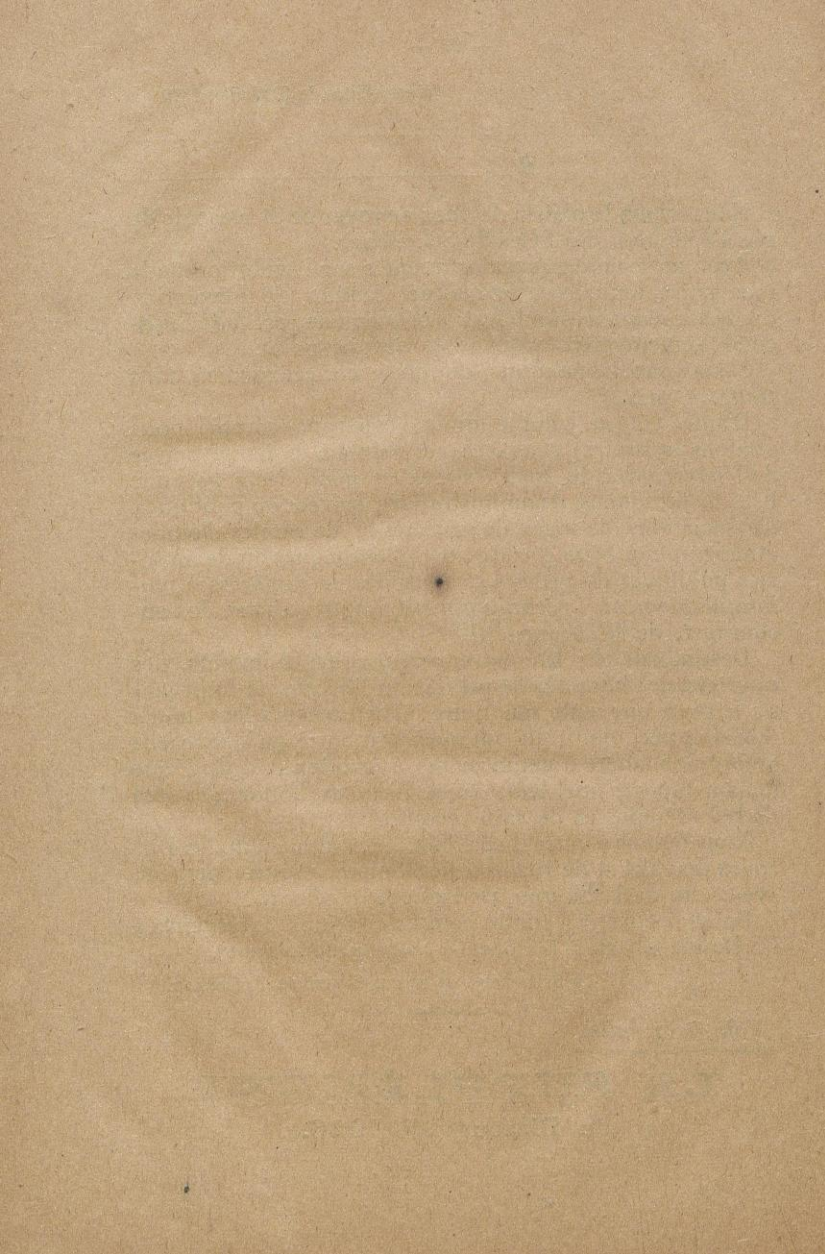
Daignez adresser toutes communications de ce genre à M. Hanna-Charley, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

LE SECRÉTAIRE DE NOTRE COMITÉ DE PATRONAGE.

Voir à la suite

LE SUPPLÉMENT

du Discours de 1926.



SUPPLÉMENT

I. — *Il n'existe pas de traits physiques appartenant exclusivement et en propre à aucune race. Les faits observables permettent de conclure que les races pourraient procéder les unes des autres ; elles en procèdent, peut-être...*

Toute une école d'ethnographes, de troisième ou de quatrième valeur (eux-là même parmi lesquels se recrutent, en plus grand nombre, les fougueux apologistes de la supériorité, qu'ils jugent intrinsèque et irrécusable, de la race blanche, voient en les traits humains quelque chose de tout-à-fait fixe, d'immuable, d'invariable dans chaque race et de spécifique à chacune d'elles. Ils tiennent la forme du nez, celle de la bouche et, conséquemment *le facies*, l'angle facial, les traits physiques, conditionnés et déterminés par la conformation de ces deux organes, comme cristallisés et immuables dans chaque race. De cette façon, dans toute race noire ou jaune qui a joué ou joue encore un rôle dans le développement de la civilisation, et pour peu que des individus de celle-ci (*comme cela se réalise toujours*) présentent des traits dits blancs, ils y voient immédiatement la preuve et la contre-preuve de l'empreinte et de l'influence indéniables de la race blanche, à laquelle ils attribuent ce que ces races ont réalisé d'intéressant... Mais dans la race blanche, aussi, les formes du nez et de la bouche, la physionomie des traits rappellent également celles des autres races. Dès lors, pour être juste, il faudrait reprendre en sens inverse le raisonnement : la race blanche doit aux races jaune ou noire tout ce qu'elle a fait de remarquable.

Une autre école d'ethnographes distingue les races d'après les formes de leurs crânes, le prognathisme de leurs mâchoires et beaucoup d'autres caractères que ces aveugles gens n'ont découvert que dans la race noire. Le malheur, c'est qu'il suffit d'ouvrir les yeux et d'y regarder : ces caractères, également, s'énumèrent dans la race blanche. Enfin, une dernière école, savante, celle-ci, sur un squelette d'homme historique ou préhistorique, sur un fragment de squelette, de crâne, sur un crâne entier, est renseignée sur la filiation lointaine de leur race. Ces savants (ou leurs disciples ?) sur de si fragiles témoignages paraissent discerner, à travers les brunes de la pré-histoire, l'immaculation de leur race. (1)

Pour ma part, dans une certaine limite, je me suis toujours méfié de pareilles témérités. Je constate que, dans le présent, dans une même race, s'il faut examiner les crânes des individus, ils ne révèlent pas toujours un type uniforme. Il me semblait, en conséquence, qu'il en avait pu être de même dans le passé. J'ai retrouvé ce sentiment dans le manuel classique d'histoire ancienne de Seignobos : « Dans les périodes préhistoriques, dit-il, les crânes des gens d'une même tribu qu'on retrouve ensemble dans une même sépulture sont souvent de races différentes. Aucune des grandes nations d'aujourd'hui n'est formée de gens d'une même race. »

(1) Cependant, M. C. Jullian, dans « De la Gaule à la France », reconnaît que les révolutions géologiques ont amené, tour à tour, la prédominance de chacune des races du globe. Il écrit, d'après M. Boule, que l'examen des crânes archéologiques révèle, en France, l'invasion d'une race venue de l'Est.

M. Seignobos, comme moi, pense qu'il a pu être de même jadis. De fait, tout ce que nous savons de l'antiquité le prouve ; ce qu'on dégage de la pré-histoire l'admet. Et là, pour ces deux périodes, on relève les traces glorieuses de la race noire... Remarquez-le, cependant. Je vais plus loin que l'auteur cité. Je crois, pour l'avoir constaté que, sans sortir d'une même race ou d'une même famille, on peut trouver des différences de conformations de crânes. —

Nez et Bouche. — Le titre du paragraphe, c'est qu'il n'existe pas de traits physiques strictement spécifiques à aucune race. C'est là, retenez-le bien, un fait d'expérience, constatable et constaté ; qui n'admet pas de discussion. Nombre d'auteurs, comme il est dit plus haut, y voient l'empreinte et l'influence de la race blanche. Je dis que ce fait, simplement, caractérise l'homme lui-même, indépendamment de sa race.

Je limiterai ma démonstration aux traits du visage, aux formes de la bouche et à celles du nez, lesquelles, soumises à l'influence du climat ambiant, déterminent ce qu'on appelle le *facies*.

Pour rendre claire ma démonstration, il me faudra dire deux mots de l'extrême importance du bon jeu des poumons dans les fonctions de basse et de haute animalités, de basse et de haute intellectuelles, de basse et de haute spiritualités. De sorte que, la bouche et le nez étant les voies d'accès béantes vers des organes et des fonctions si importants, il apparaisse que, *inéluçablement*, selon le climat et son état d'humidité, ce nez et cette bouche se referment ou s'évasent.

Les poumons sont situés dans la poitrine, de chaque côté du cœur. Sans poumons, il n'y aurait pas eu de circulation du sang et pas de vie, ni de cœur : ce sont les poumons et la respiration qui commandent la circulation. Les poumons et le cœur s'appuient, par en bas, sur le diaphragme, muscle-cloison, plat et large, qui sépare les organes de la poitrine de ceux du ventre, c'est-à-dire de l'estomac, des entrailles, des glandes abdominales. Grâce aux mouvements de la respiration (aspiration et inspiration), les poumons impriment leur rythme à tous ces organes du ventre : or, ce rythme est *indispensable* à la vie abdominale. Ce schéma de fonctions embrasse déjà toutes celles de basse et de haute animalités, lesquelles sont en rapports étroits avec celles de basse et de haute intellectuelles, de basse et de haute spiritualité.

Une bonne respiration (*c'est-à-dire des poumons sains*) est la condition *sine qua non* de toute opération intellectuelle. J'emprunte, touchant les conditions de l'attention, les lignes suivantes au livre de M. Mossier. « Comment former des esprits solides et vivants » (1)

« Ribot n'y consacre qu'une courte page où il rappelle cette déclaration de « Lewes : Acquérir le pouvoir d'attention, c'est apprendre à faire alterner les « ajustements mentaux avec les mouvements rythmiques de la respiration. « C'est une expression heureuse que celle qui, en français, désigne un pen- « seur vif, mais superficiel, comme incapable d'une œuvre de longue haleine. »

« M. Payot donne plus de détails, dans son livre sur « *Le Travail intellec- « tuel et la volonté...* » Constaté le rapport de l'attention et du rythme respi- « ratoire est chose facile. Respirez à petits coups rapides et pressés et tâchez « en même temps de faire attention, vous n'y parviendrez pas... Un fort rhu- « me de cerveau, en obstruant en partie les voies respiratoires, nous interdit « la réflexion et l'étude. Les enfants qui ont des végétations dans les fosses « nasales ou dans la gorge font figure d'arriérés dans les classes parce que, « respirant mal, ils ne peuvent être attentifs... Le mal physique qui consti- « tue la tare intellectuelle la plus grave est sans aucun doute l'obstruction

(1) Librairie Fernand Nathan, Paris.

« respiratoire... On connaît mille exemples d'adénoïdiens (atteints de végétations) qui, après une heureuse opération, ont paru s'éveiller à la vie de l'esprit. » (p. p. 13, 14, 15.)

La respiration est le moyen ou le signe de la vie de basse ou de haute spiritualité. — Quand le corps tombe en état de catalepsie, qui est une mort apparente totale, une seule chose, dit-on, lui reste : c'est un souffle imperceptible. Et ce souffle suffit à le préserver de la putréfaction et à lui maintenir une vie animale ralentie. Tous les corps et tous les êtres irradient une force, un souffle : c'est la théorie des vibrations et des radiations universelles, que nos instruments scientifiques enregistrent et sur lesquelles sont basées la télégraphie sans fil et d'autres découvertes du même genre. Dieu imprima le souffle vital au monde. On peut l'interpréter de façon plus ou moins grossière, de façon religieuse ou de façon scientifique. Ce n'en est pas moins vrai, d'une manière ou d'une autre. Et, scientifiquement, les radiations universelles établissent la chose. Les Esprits et les dieux (qui sont des hommes désincarnés) perçoivent, nous dit-on, selon leur élévation respective, une plus ou moins grande somme de ces vibrations universelles. Et nous-mêmes, dieux et esprits dans la chair, selon la plus ou moins grande expérience, richesse, élévation de notre esprit interne ; *selon son individualité*, nous coordonnons, plus ou moins judicieusement, plus ou moins compréhensivement leur harmonie et leur sens réels dans une concordance plus ou moins grande avec ce qui peut être la vérité exacte, avec les faits et les notions divers recueillis, en premier ressort et en premières instances, par nos sens et par notre intuition prime-sautiers, malhabiles et insuffisamment informés. De sorte que, dès maintenant, la loi la mieux évoluée, la loi dernière qui nous régit est, elle aussi, en dernières analyses, une loi de haute spiritualité, puisqu'il entre dans sa meilleure nature de sans cesse s'amender et de sans cesse se relever...

Les poumons semblent être les organes par lesquels se relie, se coordonnent, se synchronisent ces agrégats divers, (agrégats animaux, agrégats intellectuels, agrégats spirituels) que constitue une femme ou un homme vivants.

Remarquez l'extrême vulnérabilité de ces organes, *triple ment centraux*.

Vous vous refroidissez les pieds, les jambes, les cuisses, le ventre, la poitrine, le dos, les bras, et même les mains (si vous maintenez ces dernières en un milieu glacé), c'est sur les poumons que cela retentira, ou pourra retentir, pour peu que gagne du terrain le refroidissement contracté ! Si donc ces poumons, sans communications béantes avec chaque point du corps, peuvent, de chacun d'eux, être atteints et endommagés (*et avec eux toute la vie animale, intellectuelle, spirituelle*) qu'en sera-t-il par leurs points de communication ouverte, par le nez et par la bouche ?

Admettons qu'un homme ou qu'une femme vivent en un pays froid et humide comme le sont les zones tempérées et glacées. Le froid et l'humidité étant pernicieux à l'organisme et aux poumons, leurs orifices nasaux s'entoureront d'un appendice nasal développé, destiné à réchauffer l'air avant qu'il ne pénètre dans l'arrière-gorge et dans les poumons.

Le nez et les pavillons d'oreilles humains ont un rôle similaire, qui est de conduire vers les poumons ou le tympan le même air. Si, parmi les races, les formes du nez et de la bouche diffèrent davantage que celles des oreilles, c'est que les conditions de température et d'humidité de cet air, sur le globe, sont différentes de celles de sa résonance, ces dernières étant plus fixes.

En pays froid et humide, on aura donc, en général (ce qui ne veut pas dire : *toujours*), l'os nasal plus développé, afin de fournir un appui à un dé-

veloppement plus considérable et indispensable des cartilages du nez. Celui-ci, souvent, descendra bas vers les lèvres. Ses cartilages seront parcourus de vaisseaux sanguins, réchauffants. Par leur plus grand développement, par leurs vaisseaux sanguins, leur plus grande longueur, par leur plus long cône, ces fosses nasales joueront absolument, à l'égard de l'air aspiré, le rôle des radiateurs des mêmes climats ; car, en ces pays, radiateurs et fosses nasales reposent sur des principes identiques de constructions. Ce n'est pas tout. Ces fosses nasales sont, le plus souvent, étroites et aplaties : ce qui s'impose. Leur forme d'entrée type, la forme type des narines, doit, rationnellement, être celle de boutonnières se rétrécissant. Et elle l'est souvent. Des poils nombreux dans ces narines (et le climat les fait mieux pousser) et autour de la bouche, sur la gorge, les joues, les oreilles, pour en parachever la protection : et voilà une physionomie tout à fait adaptée aux conditions de l'ambiance. Pour bien comprendre ce développement, il faut avoir vu une figure d'Européen portant toutes ses barbes. Ces poils sont à double fonction : protéger des glandes importantes, qu'ils recouvrent, et mieux garantir les orifices bucal, nasal, auditif. Du reste, c'est toujours là l'usage, ou simple ou double, de tous les poils humains.

Toutes les physionomies, cependant, ne sont pas calquées sur ce modèle. Il n'y a pas de règles sans exceptions. Pour des raisons diverses, dont, probablement (des raisons convergentes nous permettent de le supposer) l'origine commune de l'évolution, il en existe qui rappellent, par plus d'un trait, ou de près ou de loin, d'autres physionomies... d'autres races. On peut remarquer, parfois, directement, ces physionomies divergentes. Tous les auteurs les signalent.

Supposons, par contre, que l'homme vive sous un climat chaud et sec !

On sait déjà que ce qui est le plus fatal à l'organisme, c'est l'humidité. Sans elle, nous aurions pu supporter des températures plus élevées ou de plus grands froids. Comme les conditions d'humidité et les variations, parfois énormes, de températures, (qui les provoquent) se réalisent en pays chauds, supposer un climat uniformément sec et chaud, c'est, pour les besoins de la démonstration, envisager une exception.

Supposons, par contre, que l'homme vive sous un climat sec et chaud !

Les narines s'élargiront. La nécessité, ici, c'est : plus de boutonnières res-treignantes ! Il s'en présente pourtant encore ; car les deux groupes de nez montrent, en sens inverses, les mêmes exceptions. J'ai vu des nez nègres présentant toutes les formes connues de nez dits blancs. Dans ce groupe extrême, sous des influences climatériques opposées, les nez se raccourcissent et, fréquemment, descendent moins bas que tout à l'heure. Un cordon membraneux relève, intentionnellement, l'entrée des narines, laquelle devient cylindrique. C'est cette forme géométrique d'entrée qui admettra, en effet, le maximum de volume d'air ; comme l'autre forme en laissait passer le minimum. Pratiquement, on peut dire que les poumons se sont rapprochés de l'atmosphère extérieure, moins pernicieuse ; car c'est s'en rapprocher que d'avoir le nez moins long et plus béant.

Gardez-vous cependant de croire que les nez nègres sont uniformément camus et plats. Les encyclopédies le disent, il est vrai ! Mais, elles n'y entendent rien. Elles se bornent à répéter des gens qui les ont trompées.

Pour vous en assurer, rapportez-vous à vos propres yeux. Examinez un groupe quelconque de nègres, de toutes origines et qui ne soient ni frères ni sœurs. Consultez, au hasard, en groupes ou en particulier, leurs photographies. Sur une dizaine d'entre eux, environ, deux, trois, quatre peuvent avoir un nez franchement plat. Un nombre moindre présentera un nez nettement

ou à peu près... « blanc ». Les autres vous montreront des degrés intermédiaires. Et cette évaluation ne concerne que les nègres dits « proprement dits ». J'ai laissé en dehors d'elle les nègres de types dits : peuhls, foulas, éthiopiens, indiens, etc... dont il existe des représentants dans toutes les Antilles, et qui présentent les traits dits blancs.

Autre confirmation de la gradation des lois évolutives, tous ces types de nègres peuvent naître les uns des autres par descendance interrompue. Le type peuhl ou foula, c'est celui que, ici, par erreur, on dénomme « caraïbe », (1) par suite de cette croyance courante qu'il n'existe qu'un seul type de nègres.

Or, ce faux type caraïbe est encore bien vivant et compact en Afrique.

C'est notre gros public qui, tout seul, dit de ce faux type : « Il ressemble à un Indien. » En effet les types foulas et peuhls, le type indien, les types bronzés d'autres races forment, entre les nègres « proprement dits » et les européens blancs, au point de vue des traits physiques (2) une même ligne de transitions continues. Il est très probable que, en y prenant garde, on en trouverait l'explication surtout dans leurs milieux climatiques respectifs.

*
* *

Notre imprimeur se fâchera. J'ai presque dépassé les limites de notre contrat. J'avais l'intention d'étudier, pour aboutir dans le même sens, les lèvres, le teint, les cheveux. Ce ne m'est pas possible.

Je pensais aussi répondre à une *impertinente* sommation. La voici : « J'admets tout ce que vous dites, sauf cette question de nègres... Il ne faut pas nommer ça... Il faut changer ça... Et comment, avant, il n'en était pas ainsi ?... »

Cet homme-là, un mulâtre, suppose que les sommations m'émeuvent !... Il m'a pris pour un Boisneuf ou pour un second... Phare qui, dans notre ciel républicain, projette si loin sa lumière, qu'il ne lui en reste plus assez pour

(1) Il a existé, en effet, des Caraïbes noirs. — A côté de Caraïbes plus ou moins noirs, on a trouvé en Amérique, avant l'arrivée de Colomb, de vrais nègres. On ne connaît pas leur provenance et pour l'expliquer (dans l'ignorance que, autrefois, l'Amérique était jointe à l'Afrique) on a émis divers hypothèses. Rien n'empêche de supposer qu'ils ne soient les débris de populations venues autrefois d'Afrique.

Les auteurs anciens, pour expliquer les traces multiples, de ressemblances nègres parmi les populations américaines, ont supposé l'arrivée par barques de populations noires, australiennes et africaines.

(2) Je me place au seul point de vue des traits physiques. Je considère comme stupide et *dégradant* de discuter de l'insipide et prétendue infériorité de race. Je laisse cela aux cancreaux... de toutes races. — Je suis, moi, de traits dits « nègres proprement dits ».

Je me glorifie de l'appréciation de mon ami Farashmane : « Vous êtes nègre tout ce qu'il y a de plus nègre. Il est heureux que ce soit vous qui poursuiviez cette œuvre ! ». — La même opinion m'a été exprimée en plusieurs autres circonstances.

A part les types de nègres ci-dessus indiqués, on connaît, aux Antilles et en Afrique, des nègres rouges ou des nègres jaunes. Certaines gens portent leurs cheveux toujours ras et font les mulâtres : ce sont des nègres... jaunes ou rouges. Entre les nègres noirs et ces derniers, il existe, comme intermédiaires des nègres noirâtres. Ils sont dits de teint *chocolat* ou, à la Guadeloupe, « peau de sapotille ».

éclairer son propre foyer et s'apercevoir que, en effet, il s'agit de « ramener les nègres comme avant ». (1)

Je comptais également expliquer le sens de cette formule : l'évolution totale de la race humaine et celle, totale, de la race noire. Je n'en ai pas la place. Prévoyant cette impossibilité, j'ai très brièvement indiqué quelque chose de ce que j'en pense dans le passage relatif aux trois agrégats humains reliés par les poumons.

Je croyais pouvoir dire deux mots de l'opinion affirmant la prochaine et prétendue disparition de la race noire au profit des races métisses... Voilà, pour le moins, 50 ou 60 ans qu'on l'annonce. Pourtant, à la Guadeloupe, cette race noire est numériquement importante. C'est même ce qui fait la fortune politique et privée de certain politicien noir, que la mentalité des races de ce pays a amené, pour ses intérêts personnels, à assumer un rôle de négrophobe.

Protégé aux sept visages, il est à l'occasion, en privé avec les nègres, mulâtrophobe ou blancrophobe. Seul à seul avec les autres il lui arrive d'être négrophobe. Il manie les caractères, c'est-à-dire les préjugés et défauts raciaux, comme le typographe, avec sa pince, saisit et appréhende des caractères d'imprimerie. Il fonde ces arts opposés en ses conférences publiques. Pour « dompter les mulâtres », il compte (et il le leur a dit, en 1919) sur la docilité et l'engouement des nègres. A l'égard spécial des noirs, jamais politicien ne posséda les secrets et les ressources de la dramaturgie électorale. Grâce aux nègres et aux mulâtres, il en impose aux blancs. Quand, ces temps derniers, il s'est trouvé pris dans les filets tendus aux uns et aux autres, c'est un monceau de cadavres et de vies nègres qui l'ont dégagé.

C'est sous son couvert, qu'en certains milieux l'on affirme et l'on espère « ramener les nègres comme avant. » Un commencement de mise en train de cette opinion est même indiqué. Je m'en tiendrai à une seule catégorie d'exemples : des étudiants noirs, ayant toujours milité dans ce parti, me sont

(1) Dans une commune que je ne veux nommer, et qui s'inspire de la politique bosineufiste, j'ai assisté, en 1925 et en 1926, à quatre tours d'élections municipales. Le maire, un noir, *suivi parce que noir*, dispose, il y a tout lieu de le croire, d'une réelle majorité de nègres. Le dimanche 6 Juin 1926, j'ai vu derrière lui *une mer de nègres et... de négresses*. Et une femme noire, dans l'immense cortège, hurlait : « *Ça io vé pas voué, cé ça io ké voué ! Io vé pas voué nègues au pouvoï ; cé ça io ké tini !* » Et c'était le sentiment même de cette immense foule.

Ce maire suit certaine politique dont *Le Bloc* a dit : *Phare Republicain* pour rire. Il estimera, peut-être, comme ce Phare, que, en politique, il n'y a pas de question de races !

Le 20 Juin dernier, j'ai tenu, en pleine mairie, à lui souligner qu'il était *l'élu des nègres qui, pour ce résultat, avaient affronté balles de revolver, bastonnades, ruades de chevaux de gendarmes, emprisonnements...* Je n'ai pas constaté que ces noirs et ces noires, qui voulaient hisser un nègre au pouvoï, l'aient accompagné en ce pouvoï, aux emplois municipaux. Et les bourses d'éducation ? Car, au moins, c'est de toute justice. Et les cours d'Adultes ?

Toute tendance politique mise de côté, la municipalité déchuë a présenté des employés municipaux noirs des deux sexes. — M. Boisneuf, en juin 1926, a introduit, à Marie-Galante, le mot de « Zambos ». Le terme Zambos signifie nègres. La politique boisneufiste est une politique en eaux troubles et anti-nègre.

cités, au jour du triomphe, comme ayant été exclus des bourses pour la Métropole au profit exclusif d'autres catégories ethniques (1)

Sur le même chapitre de la disparition affirmée de la race noire, on signale comme preuve (et on la retient comme une attestation d'indignité et d'infériorité délivrée à soi-même) les cas très fréquents d'unions ou de ménages de cette race hors d'elle-même ; ce qui ne se pratique point, ou pas au même degré, pour aucune autre race locale.

C'est une question complexe. Je ne puis l'examiner avec détails.

En tout cas, c'est là une vraie carapace des races. C'est l'un des cotés par où, (presque publiquement, publiquement même) la race noire est la plus sévèrement jugée.

* * *

Des gens vous diront : « il n'y a pas question de race, mais des questions économiques ». Que cette erreur soit volontaire, qu'elle soit involontaire, elle n'en est pas moins certaine. Il existe, à la fois, extraordinairement juxtaposées et mêlées, des questions de races et des questions économiques.

Pour classer comme il convient les revendications de races et de classes, il faut les dénommer : des questions politiques. La politique, la bonne politique, a pour but de rechercher et de poursuivre le bonheur des hommes en société. Toute grande doctrine politique, le socialisme, le christianisme primitif, n'est qu'une doctrine économique et sociale. Il en est de même de toute honnête et de toute saine politique. Et des revendications de races et de classes recouvrent des revendications économiques et sociales.

La question économique, ramenée à son expression individuelle, c'est le pouvoir de louer, moyennant salaires, vos bras, vos talents, votre intelligence vos capacités ; c'est encore celui d'exploiter vous-même un fonds ou un capital donnés.

* Selon que vous serez noir, mulâtre ou blanc, votre situation économique, à telle ou telle autre époque, pourra être assez étroitement classée entre des limites précises. Combien de personnes à la Guadeloupe, qui, voilà 25, 50, 75, 100 ans passés, n'auraient pu s'élever à leurs fonctions économiques actuelles ?

(1) Cet homme, arrivé, parce que nègre, aux plus hautes situations électives en a été pendant un moment chassé, *en dernières analyses*, parce que nègre. Le 31 décembre 1920, à la veille des élections sénatoriales de janvier 1921, où il était candidat, il m'a dit textuellement : « Je me laisse élire ! »

Il croyait réussir et il se trompait. Parce qu'il illusionne les nègres et, avec eux, s'est illusionné, il s'était trompé sur les autres. L'attitude à ces élections sénatoriales de son 2^e adjoint (*et il ne l'en a jamais accusé*) est significative à cet égard. Rappelez-vous que, pour cet homme il s'est brouillé avec le maire nègre du Petit-Canal et qu'il avait perdu l'urne de cette commune. Dans ce même canton du Port-Louis, il a soutenu *mordicus* cet ex 2^e adjoint, un blanc. Il a retiré du canton, en 1925, la candidature de M. A... un nègre, son dévot, son fils, son *alter ego*.

C'est immédiatement après l'élection sénatoriale de 1921, dans la salle même de l'élection, que M. Henry Bérenger, sénateur, un blanc, montant sur la table du Conseil général, a sonné le signal d'une période caractérisée par des fraudes électorales intenses. Fraudeur résolu lui-même, des gens de toutes races ont fraudé contre l'homme dont je m'occupe. Il a pourtant écrit que ces fraudes (*que nommément, il n'a attribué qu'à des nègres*) caracté-

Il fut un temps où il était fait des règlements pour interdire aux personnes non blanches d'exercer même à titre de commis, des professions libérales et, encore aujourd'hui, de certaines professions (telles le trésor et la pharmacie) des personnes classées comme nègres sont, pour ainsi dire, pratiquement, presque exclues.

À une autre époque, les ouvriers travaillant n'importe où, le faisaient pour le compte de leurs maîtres qui empochaient l'argent. La fondation de nos écoles et de notre lycée *qui sont des faits politiques*, ont été en même temps, par leurs conséquences, *des faits économiques énormes*. Et nombre de nos amis, qui répandent si complaisamment, si *légèrement*, l'opinion qu'il n'existe pas de question de races, mais économiques, auraient été soigneusement, *de par leur race*, et pour maintenir des situations économiques, mis hors d'état de propager par le journal, ni erreurs ni vérité. Ce sont des faits politiques, ce sont des luttes de races et de classes qui, pour eux et pour tous, étendent continuellement, déplacent périodiquement les limites des situations économiques possibles.

Cela, les réacteurs et les stabilisateurs sociaux (ceux qui le voudraient être) ne l'aiment pas. Comme, *directement*, ils ne peuvent empêcher ces progrès, ils s'efforcent par un mouvement tournant, de l'amortir en vous, de lui enlever sa force et sa foi, *de l'annuler*, pour une fraction.

Et, pour eux, c'est néanmoins une victoire, s'ils ont augmenté le nombre de ceux qui sous-estiment, qui mésestiment la formidable valeur combinée (dans l'ordre moral et l'ordre matériel, dans l'ordre racial et l'ordre économique) en leur pleine personne ; qui ne veulent pas reconnaître que le milieu social humain agit sur l'unité raciale et l'unité sociale qui se confondent en eux.

Par conséquent, en tant qu'êtres raisonnables, ils devraient, *rationnellement* réagir dans tous les sens en lesquels ce milieu opère sur leur entière personne.

Car là est, en quelque sorte, une loi divine des harmonies. Les êtres forts, les êtres raisonnables (ceux qui marchent dans le progrès, qui le font et qui l'élaborent) sont ceux-là même qui participent, par leur action, aux réajustements prescrits par un Dieu *actif*. Ce sont ceux qui ne subissent, sans riposter comme il convient, aucune influence déprimante.

Oui, il n'y a si l'on veut, que des questions économiques ! Mais ce ne sont pas seulement celles qui ont les préférences de certains. Il existe aussi d'autres questions économiques, les revendications de races et de classes ; questions politico-économiques, qui finissent par modifier et par amender les systèmes établis et existants.

risait l'entrée de ceux-ci dans la politique. Avec la mentalité locale, c'était les en rendre *seuls* responsables et tel était, comme à l'ordinaire, le but blâmable de l'écrivain.

Il vient (sincèrement ?... insincèrement ?) de se soumettre à M. Henry Bérenger. Sur ses vieux jours, pris du besoin de jouir, de vivre en paix, s'est-il rallié au rôle que nombre de gens de ce pays, (dont beaucoup l'entourerent) assignent à tout homme politique nègre : renoncer aux plus hautes charges électives et rester dans le pays pour mener la politique locale ?... ; c'est-à-dire, à peu près, embrigader les nègres ?

Il y a, en faveur de ces derniers, une œuvre philosophique, syndicale, coopérative, professionnelle à mener, œuvre à laquelle le passé et les antécédents de l'homme le rendent peu inapte !

Force m'a été faite d'écartier plus d'un sujet et, notamment, comment M. Boisneuf se tait, alors que la canne est évaluée pouvoir être payée aux environs de 135 francs les 1000 kilos.

M

Vous êtes invité à prendre part à une réunion qui aura lieu à l'effet de constituer un nouveau Cercle d'Etudes Sociales dénommé l'Ere Nouvelle, destiné à étudier, en bonne foi, toutes les questions du jour : politiques, syndicales, religieuses etc...

Dans l'espoir d'une acceptation, qui nous honore, veuillez agréer nos meilleurs sentiments.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

P E N S É E

O Dieu, découvre à notre race les capacités sublimes, qu'ils ignorent trop en eux-mêmes !

Réapprends à tes enfants, qui ne s'en pénètrent pas assez, qu'ils possèdent en toutes choses, et sans exceptions aucunes, tous tes dons !

TOUSSAINT-LOUVERTURE.

